# **AVST**

# Atelier - Formation 2025

# Contrôle des dossiers thermiques et le contrôle de chantier



Service de l'énergie et des forces hydrauliques

Tanina Menoud – Collaboratrice scientifique Sierre, le 11 juin 2025





# Programme

- Le contenu d'un dossier énergétique
- EN-102 (a et b)
- SIA 380/1
- SIA 180 (confort thermique)
- EN-101 (a, b et c), EN-103, EN-104
- EN-101d
- Outils de calcul (PACEsti, Polysun)





# Le dossier énergétique

Quels sont les documents nécessaires pour le contrôle





- Formulaires EN
- Plan de situation avec indication de l'orientation
- Plans d'étages, coupes et façades avec cotes/échelle
- Détails de construction pas toujours dispo au niveau de l'avant-projet
- Calcul de la surface de référence énergétique (SRE) et des surfaces d'enveloppe
- Calcul des valeurs U de tous les éléments opaques
- Calcul des valeurs U des fenêtres (vitrage, cadre, intercalaire) et indication du coefficient de transmission solaire (g) du vitrage
- Référence des ponts thermiques
- Bilan thermique SIA 380/1 si performance globale
- Caractéristiques des appareils et autres ainsi que calculs/outils





# formulaires EN (1)

Justificatifs énergétiques - Mise à l'enquête : valable dès le 1er janvier 2025

Lors d'une mise à l'enquête, le dossier énergétique de chaque projet doit contenir les documents suivants :

- le formulaire principal (EN-VS) et
- les justificatifs énergétiques nécessaires selon les travaux prévus.

Le formulaire principal **EN-VS** contient les explications sur la procédure pour préparer un dossier complet.





## formulaires EN (2)

*Important :* La responsabilité du contrôle des justificatifs énergétiques dans le cadre de la procédure d'autorisation de construire incombe au conseil municipal en tant qu'autorité compétente pour les projets situés à l'intérieur des zones à bâtir, même si les justificatifs énergétiques sont transmis au canton.





# formulaires EN (3)

		Aide à
	Excel	l'application
Justificatif des mesures énergétiques. Contrôle des projets pour		
bâtiments à construire / agrandissements et transformations /		
changements d'affectation		
Eléments du justificatif de projet	EN-VS	
Justificatif « Besoins de chaleur - solutions standards »	EN-VS-101a	Aide EN-VS-101
Justificatif « Besoins de chaleur - preuve calculée »	EN-VS-101b	Aide EN-VS-101
Justificatif « Besoins de chaleur - bâtiments simples ENteb »	EN-VS-101c	Aide EN-VS-101
Justificatif « Calcul des besoins en ventilation »	EN-101d	
Justificatif « Protection thermique - Performances ponctuelles »	EN-VS-102a	Aide EN-VS-102
Justificatif « Protection thermique – Performance globale »	EN-VS-102b	Aide EN-VS-102
Justificatif « Chauffage et eau chaude sanitaire »	EN-VS-103	Aide EN-VS-103
Justificatif « Production propre d'électricité »	EN-VS-104	Aide EN-VS-104
Justificatif « Installations de ventilation »	EN-VS-105	Aide EN-VS-105





# formulaires EN (4)

Justificatif « Rafraîchissement, humidification /	EN-VS-110	
déshumidification »		Aide EN-VS-110
	EN-VS-	
Justificatif « Energie électrique, éclairage »	111 et EN-111a	Aide EN-111
Justificatif « Locaux frigorifiques »	EN-VS-112	Aide EN-112
Justificatif « Chaleur renouvelable, remplacement du		
producteur de chaleur »	EN-VS-120	Aide EN-VS-120
Justificatif « Résidences secondaires / Occupation		
intermittente »	EN-VS-130	Aide EN-130
Justificatif « Serres chauffées »	EN-VS-131	Aide EN-131
Justificatif « Halles gonflables »	EN-VS-132	Aide EN-132
Justificatif « Installation de production d'électricité »	EN-VS-133	Aide EN-133
Justificatif « Chauffage de plein air »	EN-VS-134	En développement
Justificatif « Piscines chauffées »	EN-VS-135	En développement
Justificatif « Systèmes de domotique »	EN-VS-141	Aide EN-141
« Optimisation de l'exploitation »		





## formulaires EN (5)

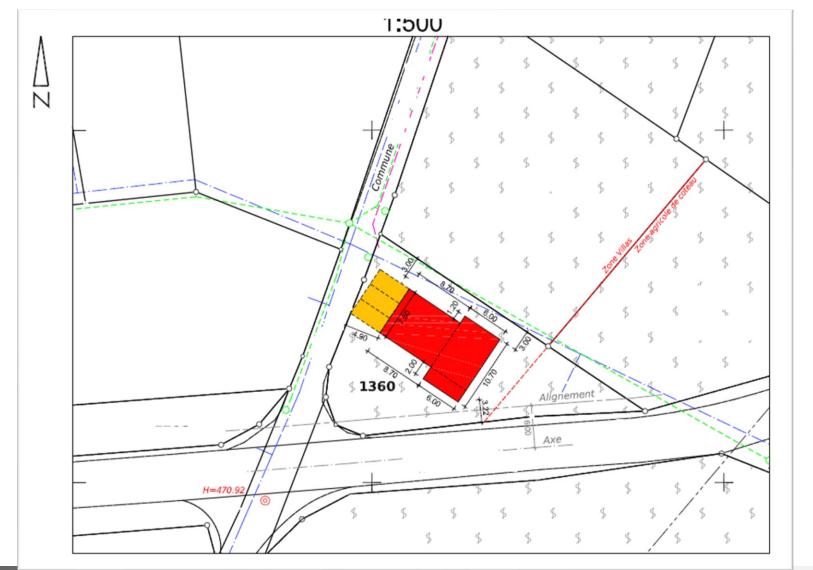
Exemple: pour un habitat individuel on devrait trouver en principe au minimum les formulaires:

- EN-VS
- EN-VS-101 (a,b ou c) : besoins de chaleur
- EN-VS-102 (a ou b) : enveloppe thermique
- EN-VS-103 : production chauffage et eau chaude sanitaire (ECS)
- EN-VS104 : production propre d'électricité





# plan de situation





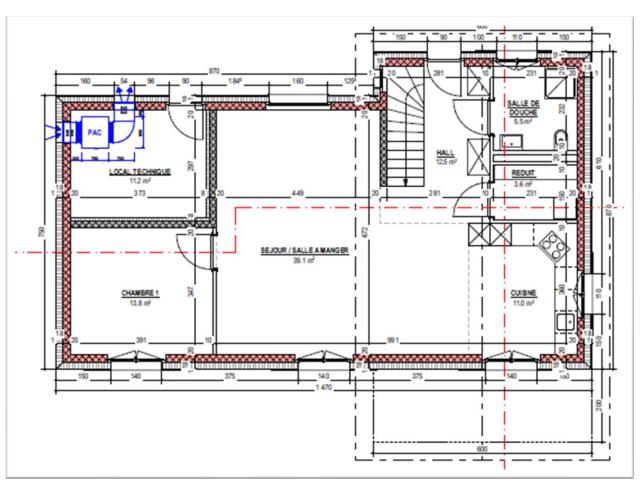


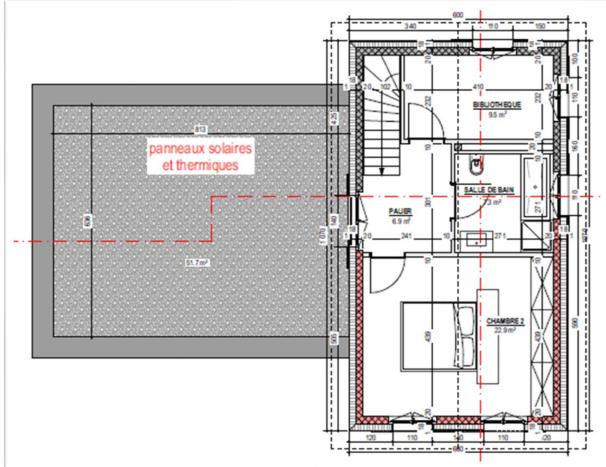
# Contenu d'un dossier petit bonus





# Les plans (1)

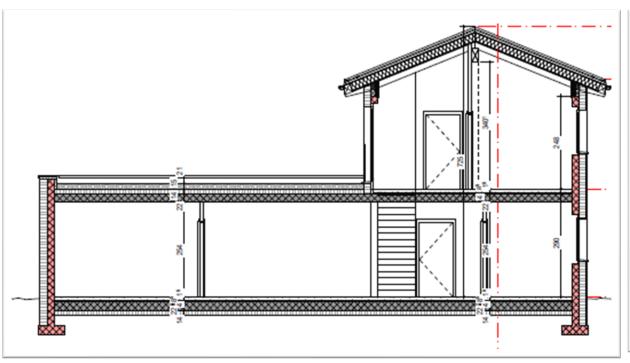


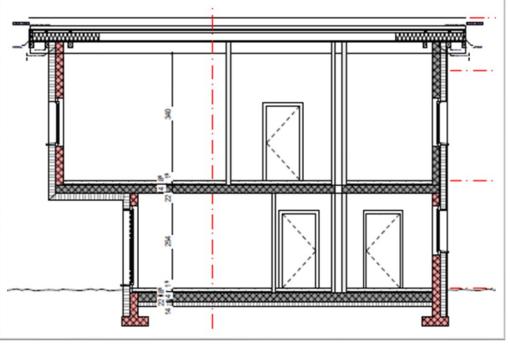






# Les plans (2)

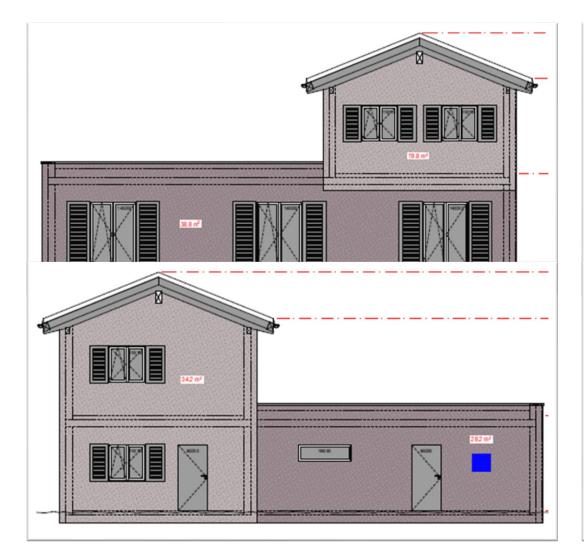


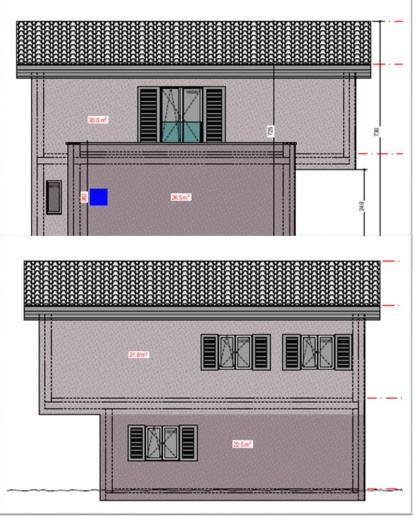






# Les plans (3)





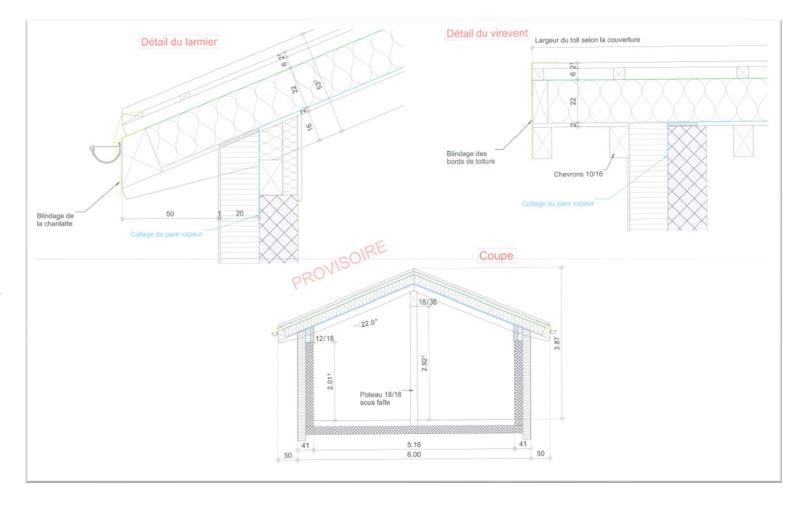




#### détails

Possible que les plans de détails ne soient pas toujours disponibles au moment de la mise à l'enquête.

Important toutefois d'avoir une idée du type de construction prévue : maçonnerie avec isolation intérieure ou extérieure, ossature bois...







# calcul des surfaces (1)

	Stot	SF	RE	hors SRE		Préau	Affectation
Sous-sol		259.1	200.8	}	56.3	2.0	Ecole
Entresol		271.2	271.2		0.0	0.0	Admin
Rez		276.8	255.2	!	0.0	21.6	Admin
1er		276.8	276.8	;	0.0	0.0	Ecole
2ème		276.4	165.6	i	110.8	0.0	Ecole
	:	1360.3	1169.5	;	167.1	23.6	<u> </u>
So-1 (radier terrain)		257.1		To-1 (pan s	sud)	140.0	1
So-2 (préau -1)		2.0		To-2 (pan ı	nord)	140.0	1
So-3 (préau rez)		21.6		To-3 (préa	u rez)	21.6	i
Total So		280.7		Total To		301.6	i

Pour subvention M-01			
Façades sans parasismique	644.2 m2		
Fenêtres dans façades	173.6 m2		
Suface ascenseur (neuf)	72.1 m2		
Total net	398.6 m2		
Sol préau	21.6 m2		
Total subvention	420.2 m2	29411 CHF	
Estimation basse côuts	300 CHF/m2	126048 CHF	
Pourcentage subvention (max 30%)		23%	

															Joue	s préaux	
Brut	MX-1	MX-	-2 MX-3	MX-	4 MX-5	MX-6	MX	-7 N	1u-1	Mu-2 Mu-3	N	/lu-4 Mu-5		Mu-6 Mu-7	Mu-8	Mu-9	Total
Sud		13.4	0.0	0.0	6.7	5.5	0.0	0.0	43.1	28.9	22.2	53.3	45.7	9.0	0.0 4	.3 <mark>9.7</mark>	<mark>7</mark> 241.9
Nord		0.0	10.8	9.6	6.7	6.7	8.0	0.0	43.1	28.9	14.2	50.9	45.0	0.0	2.1 4	.3 <mark>9.7</mark>	<mark>7</mark> 240.1
Est		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	123.1	118.3	60.8	0.0	.0 0.0	302.2
Ouest		40.8	0.0	12.2	7.8	7.0	0.0	46.0	0.0	0.0	0.0	70.1	118.3	0.0	0.0	.0 0.0	302.2
																	1086.4
Net sans caissons st	MX-1	MX-	-2 MX-3	MX-	4 MX-5	MX-6	MX	-7 N	1u-1	Mu-2 Mu-3	N	/lu-4 Mu-5		Mu-6 Mu-7			
Sud		13.4	0.0	0.0	6.7	5.5	0.0	0.0	43.1	28.9	22.2	61.0	44.7	13.3	0.0		238.8
Nord		0.0	10.8	9.6	6.7	6.7	8.0	0.0	43.1	28.9	13.6	60.6	45.0	4.3	2.1		239.5
Est		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	112.6	113.1	60.8	0.0		286.5
Ouest		40.8	0.0	12.2	7.8	7.0	0.0	46.0	0.0	0.0	0.0	68.8	114.4	0.0	0.0		296.9
																	24.7
																CTRL	1086.4

SRE

Ecole Admin 643.1

526.4 1169.5







# calcul des surfaces (2)

Fenêtre	Orientation	Mur	Nombre	Largeur	Hauteur	Ouvrants	Interca	l Pth	Surface	Caisson store	Scaisson	Stot caisson	Total
Fe-1	Est	Mu-5	6	.0 1.	.0 1	4 1	.0	4.8	28.8 1	.4 0.	0 0.	0	8.4
Fe-2	Est	Mu-5	2	.0 5.	.3 1.	7 5	.0 2	7.6	28.1 9	.0 0.	3 3.	2	18.1
Fe-3	Est	Mu-5	2	.0 3.	.4 1.	7 3	.0 1	7.1	20.5 5	.8 0.	3 2	1 5.3	3 11.7
Fe-4	Est	Mu-4	4	.0 5.	.3 1.	7 5	.0 2	7.6	56.2 9	.0 0.	3 6	4	36.2
Fe-5	Est	Mu-4	4.	.0 3.	.4 1.	7 3	.0 1	7.1	41.0 5	.8 0.	3 4.	1 10.5	23.3
Fe-6	Est	Mu-6	9	.0 1.	.0 1.	4 1	.0	4.8	43.2 1	.4 0.	0 0.	0	
Fe-7	Est	Mu-6	1	.0 1.	.5 2.	1 2	.0 1	1.3	7.1 3	.1 0.	0 0.	0.0	)
Fe-8	Ouest	Mu-5	5	.0 1.	.1 1.	7 1	.0	5.5	27.5 1	.8 0.	3 1.	6	8.93
Fe-9	Ouest	Mu-5	1	.0 1.	.4 1.	1 1	.0	4.9	4.9 1	.5 0.	0 0.	0	1.47
Fe-10	Ouest	Mu-5	5	.0 1.	.0 1.	7 1	.0	5.4	27.0 1	.7 0.	3 1.	5	8.5
Fe-11	Ouest	Mu-5	2	.0 1.	.4 1.	7 1	.0	6.2	12.4 2	.4 0.	3 0.	8 3.9	4.76
Fe-12	Ouest	Mu-4	2	.0 1.	.4 1.	7 1	.0	6.2	12.4 2	.4 0.	3 0.	8	4.76
Fe-13	Ouest	Mu-4	1	.0 1.	.7 2.	1 1	.0	7.6	7.6 3	.6 0.	3 0.	5	3.57
Fe-14	Ouest	Mu-4	2	.0 2.	.1 2.	1 1	.0	8.4	16.8 4	.4 0.	0 0.	0	8.82
Fe-15	Ouest	Mu-4	2	.0 1.	.4 1.	1 1	.0	4.9	9.8 1	.5 0.	0 0.	0 1.4	2.94
Fe-16	Sud	Mu-5	1	.0 0.	.9 1.	7 1	.0	5.2	5.2 1	.5 0.	3 0	3	1.53
Fe-17	Sud	Mu-5	1	.0 2.	.5 1.	7 2	.0 1	1.8	8.4 4	.3 0.	3 0.	8 1.0	4.25
Fe-18	Sud	Mu-4	2	.0 0.	.9 1	7 1	.0	5.2	10.4 1	.5 0.	3 0.	5	3.06
Fe-19	Sud	Mu-4	2	.0 2.	.5 1.	7 2	.0 1	1.8	16.8 4	.3 0.	3 1.	5 2.0	8.5
Fe-20	Nord	Mu-5	1	.0 0.	.8 1.	1 1	.0	3.7	3.7 0	.8 0.	0 0.	0	0.84
Fe-23	Nord	Mu-5	1	.0 2.	.5 1.	1 1	.0	7.1	7.1 2	.6 0.	0 0.	0.0	2.63
Fe-21	Nord	Mu-4	2	.0 0.	.8 1.	1 1	.0	3.7	7.4 0	.8 0.	0 0.	0	1.68
Fe-22	Nord	Mu-4	1	.0 0.	.8 0	7 1	.0	2.9	2.9 0	.5 0.	0 0.	0	0.52
Fe-24	Nord	Mu-4	2	.0 0.	.6 0	9 1	.0	3.0	6.0 0	.5 0.	0 0.	0	1.08
Fe-25	Nord	Mu-4	1	.0 2.	.5 1.	1 1	.0	7.1	7.1 2	.6 0.	0 0.	0.0	2.63
Fe-26	Nord	Mu-3	2	.0 1.	.0 1.	4 1	.0	4.8	9.6 1	.4 0.	3 0.	6 0.6	õ
Fe-27	Sud	Mu-6	1	.0 1.	.0 1.	4 1	.0	4.8	4.8 1	.4 0.	0 0.	0	
Fe-28 porte	Sud	Mu-6	1	.0 0.	.9 2.	1 1	.0	6.0	6.0 1	.9 0.	0 0.	0.0	)
Fe-29	Sud	Mu-4	1	.0 2.	.6 2.	1 3	.0 1	7.8	9.4 5	.5 0.	0 0	0.0	5.46
Total			67.	.0				4	48.1			24.7	7 173.6





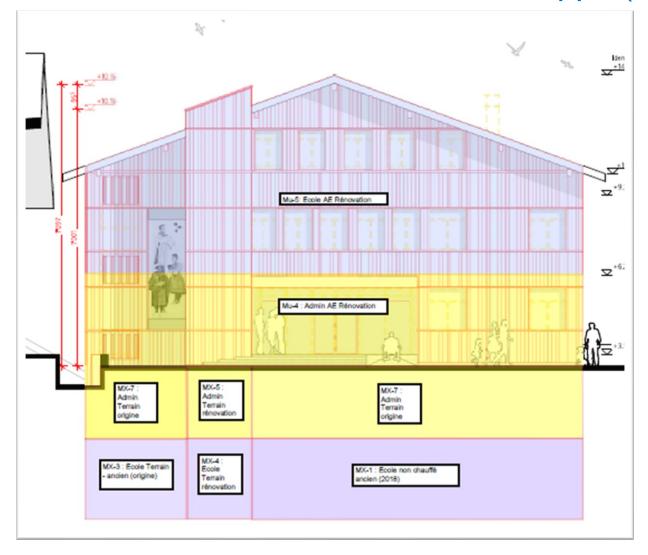
# calcul des surfaces : identification SRE (3)







# calcul des surfaces : identification éléments d'enveloppe (4)







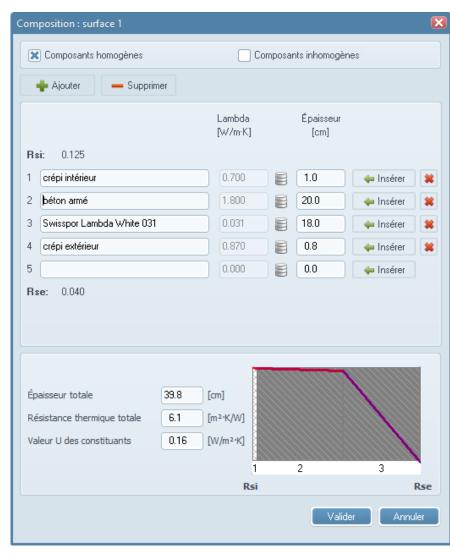
# calcul des surfaces : identification éléments d'enveloppe (5)





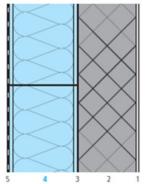


#### calcul des valeurs U



#### Isolation périphérique crépie

swissporLAMBDA White 031 sur support en béton armé | Variante: swissporLAMBDA White 030



#### Eléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Epalsseur mm	Conductivité thermique $\lambda$ W/(m-K)		
1 Crépi intérieur	10	0,700		
2 Béton armé	200	2,300		
3 Mortier de collage	4	0,900		
4 swissporLAMBDA White 031 11 along	var.	0,031 4		
5 Crépi extérieur avec treillis d'armature	8	0,900		

#### Variant

1) swissporLAMBDA White 030 alorg (\(\lambda\_m = 0.030 \text{ W/(m-K) 4}\)

#### Indications

- <sup>31</sup> Les panneaux pour façades crépies swisspor sont vendus et conseillés par le biais des systèmes d'isolation périphériques
- 1) Pour des épaisseurs > 160 mm, les panneaux sont disponibles sur demande avec des fentes «Progress»
- Les mesures de protection contre le rayonnement solaire selon SIA 243 2.1.1 d) ne sont pas requises
- 4) Conductivité thermique faisant foi: www.swisspot.ch, Produits

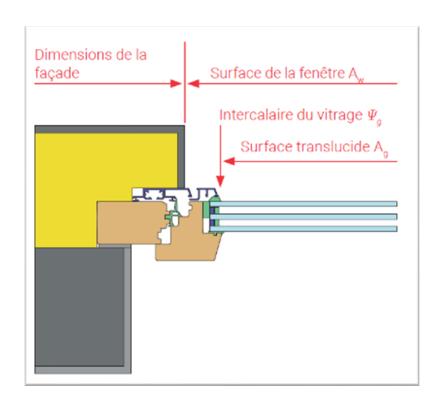
#### Caractéristiques de l'élément de construction

	swi	ssporLAMBDA White	031	swissporLAMBDA White 030				
Epaisseur de l'isolant thermique	Coefficient de trans- mission thermique U	Coefficient de trans- mission thermique dynamique U <sub>24</sub>	Capacité thermique C	Coefficient de trans- mission thermique U	Coefficient de trans- mission thermique dynamique U <sub>24</sub>	Capacité thermique C		
mm	W/(m <sup>2</sup> -K)	W/(m <sup>2</sup> -K)	KJ/(m <sup>2</sup> -K)	W/(m <sup>2</sup> -K)	W/(m²-K)	KJ/(m <sup>2</sup> -K)		
120	0,24	0,04	79	0,23	0,04	79		
140	0,21	0,03	79	0,20	0,03	79		
160	0,18	0,03	79	0,18	0,03	79		
180	0,16	0,02	79	0,16	0,03	79		
200	0,15	0,02	79	0,14	0,02	79		
220	0,14	0,02	79	0,13	0,02	79		
240	0,13	0,02	79	0,12	0,02	79		
260	0,12	0,02	79	0,11	0,02	79		
280	0,11	0,02	79	0,10	0,02	79		
300	0,10	0,02	79	0,10	0,02	79		





#### calcul des fenêtres



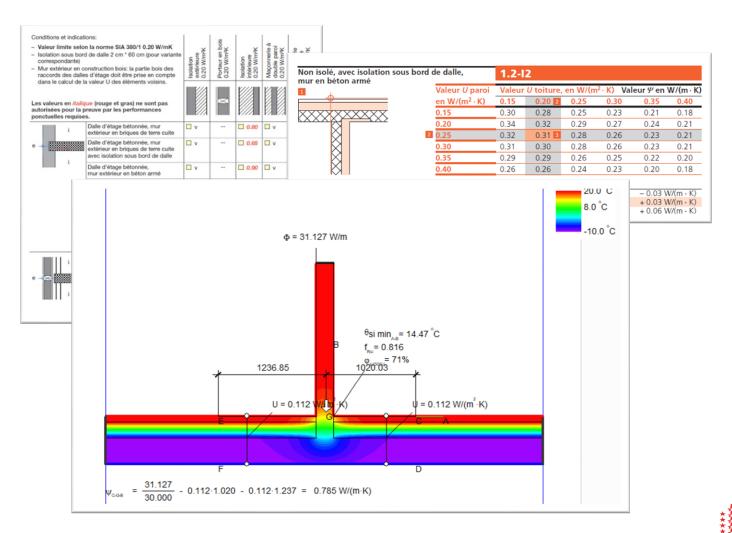
	$U_{w} = \frac{U_{f} \cdot A_{f} + U_{g} \cdot A_{g} + \Psi_{g} \cdot I}{A_{w}}$									
<i>U,</i> Ψ	= coefficient	= coefficient de transmission thermique								
$A_f$	= surface du	cadre								
Dimen- sions	A = surface	/ = longueur								
Index	w = fenêtre	f = cadre	g = vitrage							





#### référence des ponts thermiques

- Check-liste des ponts thermiques de l'EnDK
- Extraits du catalogue des ponts thermiques de l'OFEN
- Calcul avec un logiciel (par exemple Flixo)







# bilan SIA 380/1 si performance globale

Nature des travaux:	Nouvelle construction 🗷	Transformation	n Extensi	ion Change	ment d'aff	fectation						
Justification	n globale											
Exigences d'après:	SIA 380/	/1 (éd. 2016), Bá	atiment neuf									
Canton:	Neuchâ	tel										
Station climatique:	Neuchâ	tel		Ref	f: SIA	2028						
Surface de référence e	:	3.22										
Facteur d'ombrage de la	:	0.83										
Longueur totale des pon	:	<b>124</b> m										
Bâtiment avec chauffage	e par sol <b>oui</b>	Températur	e de dimensionn	lement $\Theta_{H,max}$ :		<b>35</b> °C						
Supplément pour régula	tion non performante ΔΘ	i: 0 °C	Système : ré	égulation par piè	ce							
Valeur-limite des be	soins de chaleur pour le	chauffage	Q <sub>H</sub>	,ıi: 100 [%]	60.7	[kWh/m²]						
Besoins de chaleur	pour le chauffage du pro	ojet	Q <sub>H</sub>	:	50.6	[kWh/m²]						
Puissance de chauf	fage spécifique:	h: 17.7	[W/m <sup>2</sup> ] P <sub>h,</sub>	n:	25.0	[W/m <sup>2</sup> ]						
Exigence globale	Q <sub>H,li</sub> et P <sub>h,li</sub>	res	spectée 🗶	no	on resp	ectée 🗌						
Besoins de chaleur po	our l'eau chaude sanitaire		QE	CS:	14	$[kWh/m^2]$						
	Les soussignés confirment par leur signature que les indications figurant ci-dessus et celles utilisées pour établir la justification d'une isolation thermique suffisante sont exactes et complètes.											

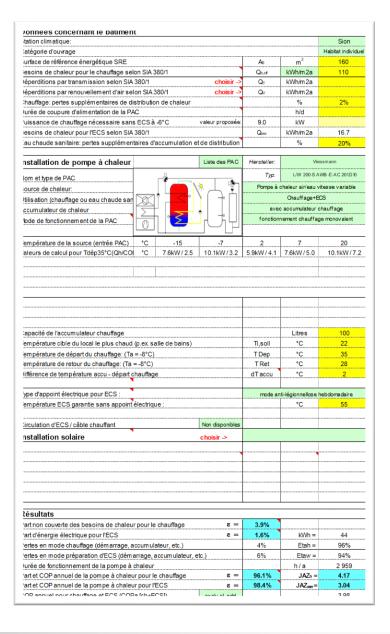




## calculs annexes et fiches techniques

Toute utilisation de valeur «non standard» doit être justifiée avec l'outils adéquat en attestant des hypothèses de calcul.

Par exemple, un calcul PAC<sub>Esti</sub> devra être fourni pour justifier d'un coefficient de performance (COP) supérieur à 2.3





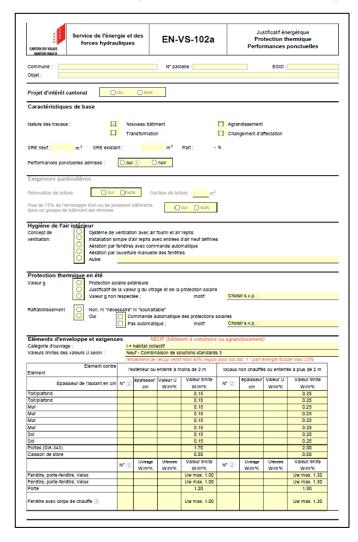


EN-102, SIA 380/1, SIA 180





# EN-102a – performance ponctuelle

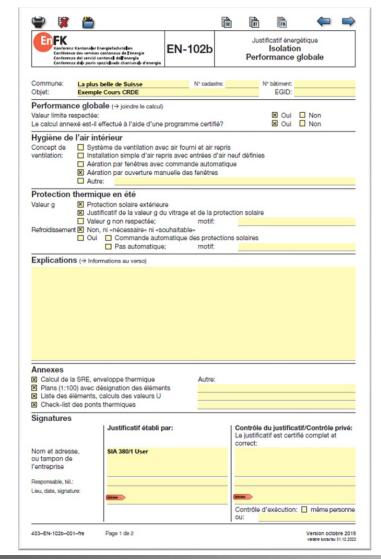


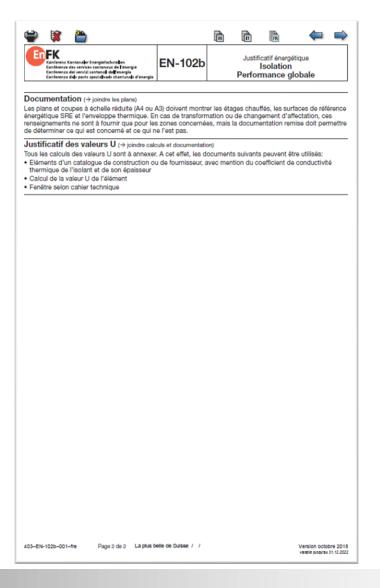
Eléments d'enveloppe et exigenc		habitat colle		ent à construire	ou agran	uisserrierit	/			
Catégorie d'ouvrage :	-			Latina at a d	0					
Valeurs limites des valeurs U selon :				lutions standards						
	ren	dement de	récup venti	l mini 80% requis	pour sol.s	td. 1 / part é	énergie foss	ile max 25%		
Elément contre Elément	l'e	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m				locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m				
Epaisseur de l'isolant en cm	N° ②	épaisseur cm	Valeur U W/m²K	Valeur limite W/m²K	N° ②	épaisseur cm	Valeur U W/m²K	Valeur limite W/m²K		
Toit/plafond				0.15				0.25		
Toit/plafond				0.15				0.25		
Mur				0.15				0.25		
Mur				0.15				0.25		
Mur				0.15				0.25		
Mur				0.15				0.25		
Sol				0.15				0.25		
Sol				0.15				0.25		
Portes (SIA 343)				1.70				2.00		
Caisson de store				0.50				0.50		
	N° ②	Uvitrage W/m²K	Ufenêtre W/m²K	Valeur limite W/m²K	N° ②	Uvitrage W/m²K	Ufenêtre W/m²K	Valeur limite W/m²K		
Fenêtre, porte-fenêtre, Velux				Uw max. 1.00				Uw max. 1.30		
Fenêtre, porte-fenêtre, Velux				Uw max. 1.00				Uw max. 1.30		
Porte				1.20				1.50		
Fenêtre avec corps de chauffe ③				Uw max. 1.00				Uw max. 1.30		





# EN-102b – performance globale









# bilan SIA 380/1

Nature des travaux:	Nouvelle construction	Transformation	on E	xtension	Changeme	ent d'af	fectation					
Justificatio	n globale											
Exigences d'après:	SIA 38	30/1 (éd. 2016), B	âtiment ne	uf								
Canton:	Canton: Neuchâtel											
Station climatique:	Neuch	hâtel			Ref:	SIA	2028					
Surface de référence		3.22										
Facteur d'ombrage de la	f <sub>s</sub> :		0.83									
Longueur totale des por	1:		<b>124</b> m									
Bâtiment avec chauffag	je par sol <b>oui</b>	Températu	re de dimer	nsionnem	ent $\Theta_{H,max}$ :		<b>35</b> °C					
Supplément pour régula	ation non performante	<b>0</b> °C <b>0</b> °C	Système	: régul	ation par pièce							
Valeur-limite des be	esoins de chaleur pour	le chauffage		Q <sub>H,Ii</sub> :	100 [%]	60.7	[kWh/m²]					
Besoins de chaleur	pour le chauffage du p	projet		Q <sub>H</sub> :		50.6	[kWh/m²]					
Puissance de chau	ffage spécifique:	P <sub>h</sub> : 17.7	[W/m <sup>2</sup> ]	P <sub>h,li</sub> :		25.0	[W/m <sup>2</sup> ]					
Exigence globale	Q <sub>H,li</sub> et P <sub>h,li</sub>	re	spectée	×	non	resp	ectée 🔙					
Besoins de chaleur p	our l'eau chaude sanitair	re		Q <sub>ECS</sub> :		14	[kWh/m <sup>2</sup> ]					
	Les soussignés confirment par leur signature que les indications figurant ci-dessus et celles utilisées pour établir la justification d'une isolation thermique suffisante sont exactes et complètes.											

#### Enveloppe SIA 380/1

Eléments d'enveloppe opaque	 	
Calcul U correspond à la composition		
Conductivité thermique correcte pour le type d'isolant		
Résistance superficielle correcte		
Sol avec chauffage au sol calculé depuis les tubes		
Elément inhomogène calculé selon procédure adéquate		
Tous les coeff. U respectent les valeurs limites SIA 180		
Coefficients b plausibles (non chauffés et terrain)		
Fenêtres		
Vitrage: U <sub>g</sub> et g		
Cadre: U <sub>r</sub> et proportion		
Intercalaire: ψ (psi)		
Ombrage: pris en compte		
SIA 380/1 Performance globale		
Surface de référence énergétique		
Surfaces d'enveloppe	 	
- plancher (>=SRE du plus grand étage)		
- toiture (>= plancher)		
- faradas (faradas nonceáes da mâma surfara an cas da symátria)		
- fenêtres		
Chauffage de sol pris en compte (code C3 ou C4)		
Orientation des façades (et des fenêtres) correctes		
Longueur ponts thermiques "appui de fenêtre" (type 5)		
Longueur ponts thermiques pris en compte (type 1, 2, 3 ou 6)		
Valeurs psi ou chi des ponts thermiques: calcul ou réf.		
Altitude et station climatique correctes		
Catégorie(s) d'ouvrage(s) et type de travaux (neuf, rénovation)		
Capacité thermique		
Température de dimensionnement et régulation du chauffage		
Demande de compléments: Fiche technique des éléments opaques suivants		
SIA 380/1 Performance ponctuelle		
Les coefficients U respectent la norme SIA 380/1		
Catégorie(s) d'ouvrage(s) et type de travaux (neuf, rénovation)		
Categorie(s) a duviage(s) et type de tiavaux (rieut, renovation)		



#### contrôle d'un bilan SIA 380/1 – points de contrôle (1)

- Calcul U correspond à la composition
- Conductivité thermique correcte pour le type d'isolant
- Résistance superficielle correcte
- Sol avec chauffage au sol
- Elément inhomogène calculé selon procédure adéquate
- Tous les coeff. U respectent les valeurs limites SIA 180
- Coefficients b plausibles (non chauffés et terrain)
- Fenêtres
- Vitrage: Ug et g
- Cadre: Uf et proportion
- Intercalaire: y (psi)
- Ombrage: pris en compte





### contrôle d'un bilan SIA 380/1 – points de contrôle (2)

Surface de référence énergétique Surfaces d'enveloppe

- plancher (>=SRE du plus grand étage)
- toiture (>= plancher)
- façades (façades opposées de même surface en cas de symétrie)
- fenêtres

Chauffage de sol pris en compte (code C3 ou C4)

Orientation des façades (et des fenêtres) correctes

Longueur ponts thermiques "appui de fenêtre" (type 5)

Longueur ponts thermiques pris en compte (type 1, 2, 3 ou 6)

Valeurs psi ou chi des ponts thermiques: calcul ou réf.

Altitude et station climatique correctes

Catégorie(s) d'ouvrage(s) et type de travaux (neuf, rénovation)

Capacité thermique

Température de dimensionnement et régulation du chauffage



#### les valeurs limites SIA 180

La SIA 180 fixe des valeurs limites permettant, dans des conditions normales d'utilisation, de satisfaire les exigences de confort thermique et d'absence de condensation superficielle.

Tableau 7 Coefficients de transmission thermiques maximaux admissibles  $U_{max}$  pour assurer le confort par temps froid et la protection contre l'humidité, en W/(m²-K)

Élément d'enveloppe contre Élément de construction	l'extérieur ou enterré à moins de 2 m	locaux non chauffés	enterré à plus de 2 m <sup>1)</sup>
Toitures plates ou inclinées	0,4 2)	0,5	0,6
Murs	0,43)	0,6	0,6
Fenêtres, portes	2,4 <sup>3)</sup>	2,4	_
Caissons de stores	2,0	2,0	_
Sols	0,3 4)	0,6	0,6





# La puissance de chauffage spécifique

La puissance de chauffage spécifique doit être vérifiée pour les catégories I à IV.

Catégorie d'ouvrages		Valeur limite pour bâtiments à construire			Valeur limite pour les transformations ou les changements d'affectation		
		Q <sub>H,li0</sub> kWh/m²	ΔQ <sub>h,li</sub> kWh/m²	P <sub>H,li</sub> W/m²	Q <sub>H,li,re</sub> kWh/m²		
1	habitat collectif	13	15	20			
11	habitat individuel	16	15	25			
Ш	administration	13	15	25			
IV	école	14	15	20			
V	commerce	7	14	_			
VI	restauration	16	15	_			
VII	lieu de rassemblement	18	15	_	1,5 * Q <sub>H,li</sub>		
VIII	hôpital	18	17	_			
IX	industrie	10	14	_			
X	dépôt	14	14	_			
ΧI	installation sportive	16	14	_			
XII	piscine couverte	15	18	_			

Valeur-limite des besoins de chaleur pour le chauffage Besoins de chaleur pour le chauffage du projet			Q <sub>H,li</sub> : Q <sub>H</sub> :	100 [%]		[kWh/m²] [kWh/m²]
Puissance de chauffage spécifique:	P <sub>h</sub> :	13.5 [W/m <sup>2</sup> ]	P <sub>h,li</sub> :		25.0	[W/m <sup>2</sup> ]
Exigence globale Q <sub>H,li</sub> et P <sub>h,li</sub>		respectée	×	n	on respe	ectée 🔙





# La protection thermique en été

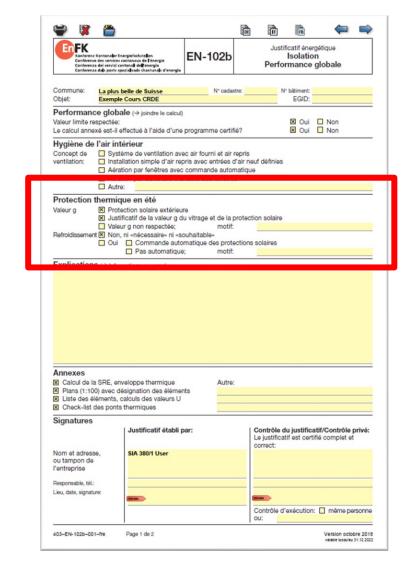
EN-102, SIA 180

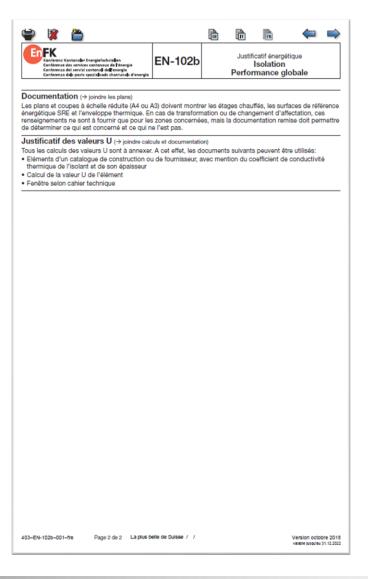




# La protection thermique estivale

#### EN-102b - SIA180



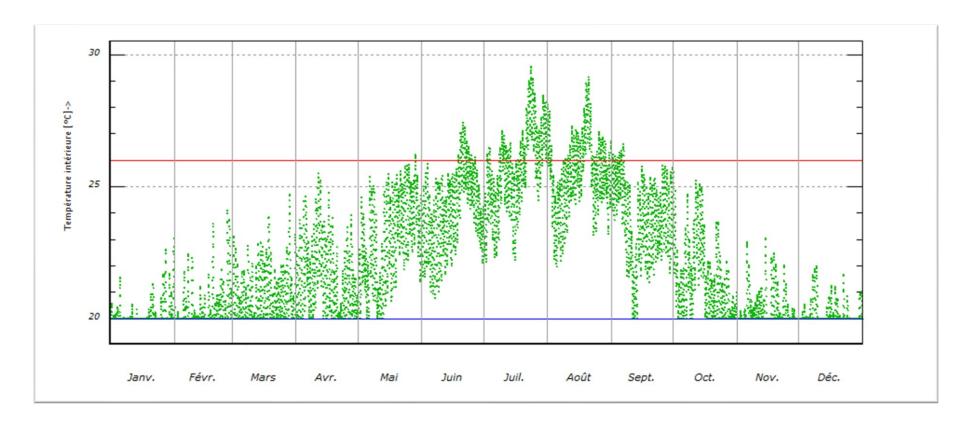






# La protection thermique estivale

Selon la SIA 180 un bâtiment doit être conçu de manière les exigences de confort sans refroidissement artificiel pour autant que la charge interne spécifique journalière reste modérée.







### Méthode 1

Appliquer les critères §5.2.2 et justifier qu'un déstockage nocturne efficace est possible §5.2.3

### § 5.2.2

- Ouverture zénithale munies de protections solaires et surface inférieure à 5% de la superficie nette du local concerné.
- U toiture ≤ 0.20 W/m<sup>2</sup>K
- Protections solaires extérieures de classe 6 (vent) sur toutes les fenêtres.
- g<sub>tot</sub> (vitrage + protection solaire) ≤ 0.10
- Profondeur du local depuis chaque fenêtre > 3.5 m
- Capacité thermique au moins moyenne
- R<sub>th</sub> des revêtements intérieurs de surface ≤ 0.10 m<sup>2</sup>K/W
- Taux de surfaces vitrées de chaque local ne dépassent pas les valeurs du tableaux de la page suivante



### Méthode 1

Tableau 8 Surfaces vitrées maximales pour la justification simplifiée de la protection thermique en saison chaude

		Part vitrée de la façade pour protections solaires		
Type d'espace	Fenêtres sur	à commande manuelle	à commande automatique	
Habitation capacité thermique élevée	une seule façade	50 %	70%	
	plusieurs façades	30 %	50%	
Habitation	une seule façade	40 %	60 %	
capacité thermique moyenne	plusieurs façades	30 %	40 %	
Bureau, salle de réunion, école,	une seule façade		30 %	
capacité thermique moyenne	plusieurs façades		30 %	
Bureau, salle de réunion, école,	une seule façade		40 %	
capacité thermique élevée	plusieurs façades		30 %	

Pour les orientations comprises entre SSE et SSO, cette surface limite est multipliée par 1,2 si la fenêtre est ombragée par un avant-toit ou un balcon dont l'avancée correspond à au moins la moitié de la hauteur de la fenêtre.



### Méthode 1

- § 5.2.3
- Débit d'air neuf d'au moins 10 m³/hm²
- De grandes ouvertures pouvant rester ouverte la nuit (le fenêtres peuvent être utilisées dans ce but)
- Une grande ouverture doit être placée le plus haut possible
- La section de ces ouvertures doit représenter au moins 5% de la surface nette de plancher du local.

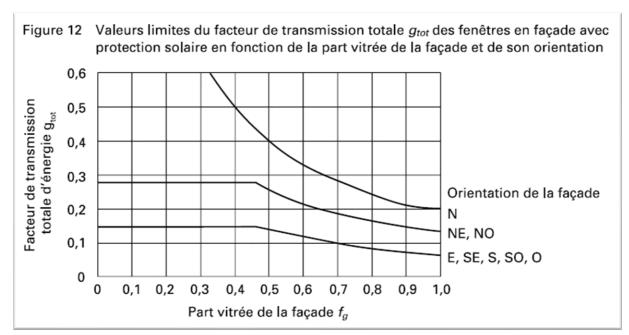


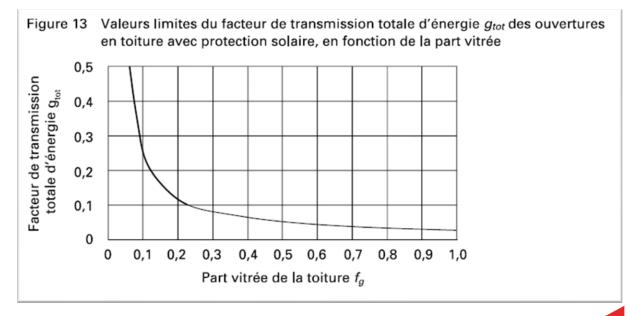


### Méthode 2

Justifier qu'un déstockage nocturne efficace est possible §5.2.3, que les protections solaires sont suffisantes selon §5.2.4 et que l'isolation et la capacité thermique sont suffisantes selon §5.2.5

### § 5.2.4









### Méthode 2

### § 5.2.5

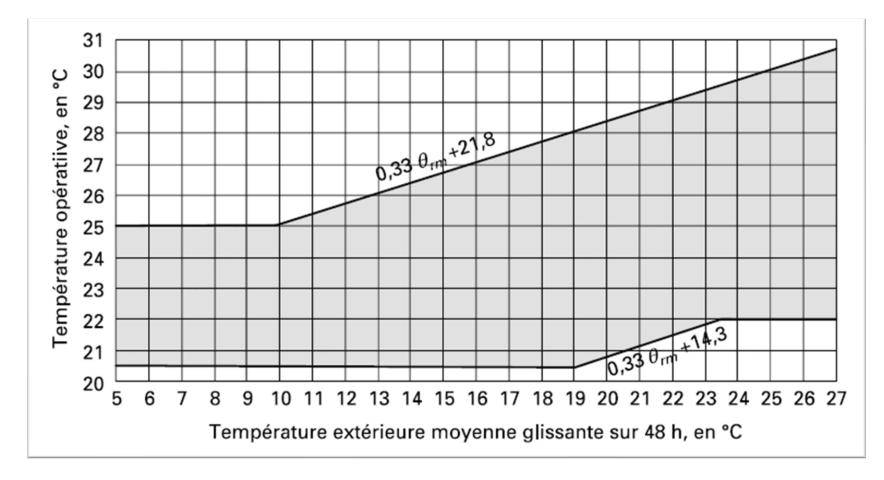
- Udyn24  $\leq$  0.20 W/m<sup>2</sup>K (si U  $\leq$  0.20 W/m<sup>2</sup>K  $\Rightarrow$  OK)
- La capacité thermique par surface nette de plancher du local ≥ 45 Wh/m²K (selon SN EN ISO 13786)
- Pour le calcul de la capacité thermique les faux plafonds doivent être considérés comme complètement fermés (voir annexe D de la norme SIA 180 pour plus de détails)





### Méthode 3

Justifier de la qualité du confort thermique estivale par une simulation (§5.2.6)







EN-VS-101a,b,c





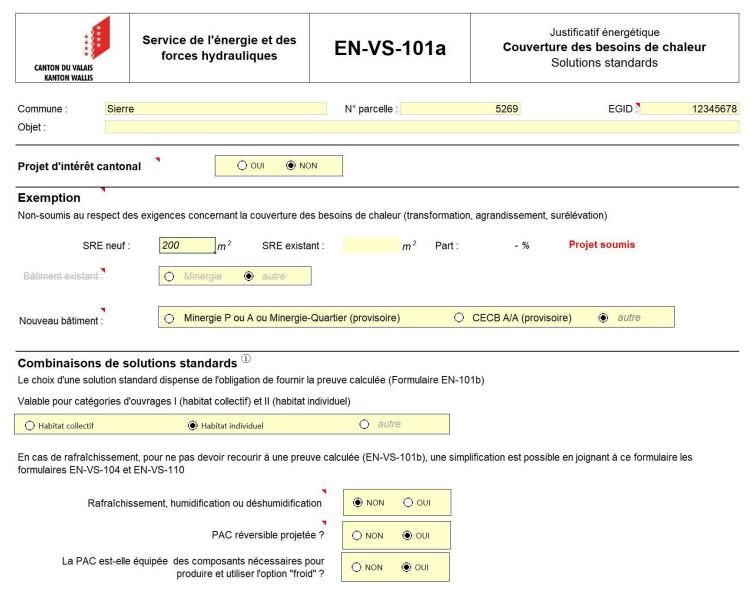
- EN-VS-101 a : besoin de chaleur : solutions standard
- EN-VS-101 b : besoin de chaleur : preuve calculée
- En-VS-101 c : besoin de chaleur : calcul simplifié
- EN-101d : calcul des besoins de ventilation





EN-VS-101a (1)

Formulaire simplifié permettant la justification à l'aide de solutions standard







EN-VS-101a (2)

Formulaire simplifié permettant la justification à l'aide de solutions standard

Cocher la solution standard choisie:

				Α	В	С	D	E
	Exigences :		○ Choisir une solution standard	Pompe à chaleur électrique sol-eau ou eau-eau	Chauffage à bois automatique	Chauffage à distance d'UIOM, STEP ou énergie renouvelable (minimum 75% renouvelable ②)	Pompe à chaleur électrique air-eau	Chauffage à bûches
1.	Eléments de construction opaques							
	contre l'extérieur	0,17	W/m <sup>2</sup> K		0	0	•	
	Fenêtres	U <sub>w</sub> max. 1,00	W/m <sup>2</sup> K	_			_	
	Ventilation contrôlée	≥ 80%	rendement RC					
2.	Eléments de construction opaques							
	contre l'extérieur	0,17	W/m <sup>2</sup> K					
	Fenêtres	U <sub>w</sub> max. 1,00	W/m <sup>2</sup> K	0	0	0	0	0
	Installation solaire th. pour l'eau chaude sanitaire avec							
	surface d'au moins 2% de la SRE					0		
3.	Eléments de construction opaques							
	contre l'extérieur	0,15	W/m <sup>2</sup> K	0	0	0		
	Fenêtres	U <sub>w</sub> max. 1,00	W/m <sup>2</sup> K					
4.	Eléments de construction opaques			2				
	contre l'extérieur	0,15	W/m <sup>2</sup> K	0	0	0	0	
	Fenêtres	U <sub>w</sub> max. 0,80	W/m <sup>2</sup> K	33-33	80. <b>3</b> 0%	N 12	0.00 T IS	

① Aide à l'application EN-VS-101 "Exigences concernant la couverture des besoins de chaleur dans les nouveaux bâtiments"





<sup>2</sup> Max. 25% d'énergie fossile

EN-VS-101a (3)

Formulaire simplifié permettant la justification à l'aide de solutions standard

P	Annexes / Explications
A	nnexes à fournir dans le cadre de ce formulaire selon les informations saisies
	Plans (1:100) avec désignation des éléments, enveloppe thermique, SRE
	Justification de l'intérêt cantonal selon OcEne art.15
	EN-VS-104
	] EN-VS-110
	EN-VS-105
	Certificat Minergie provisoire
Е	Certificat provisoire Minergie P, A ou Quartier
	CECB-A/A provisoire, son log-file et toute annexe utile au contrôle
	Plan d'implantation de l'installation solaire thermique, fiche technique, schéma de principe, etc.

Signatures	Justificatif établi par :	À REMPLIR PAR L'AUTORITE COMPETENTE (ou son délégué) Le justificatif est certifié complet et correct
Nom et adresse ou tampon de l'entreprise :		
Responsable :		
tél / mail :		
Lieu, date et signature :		

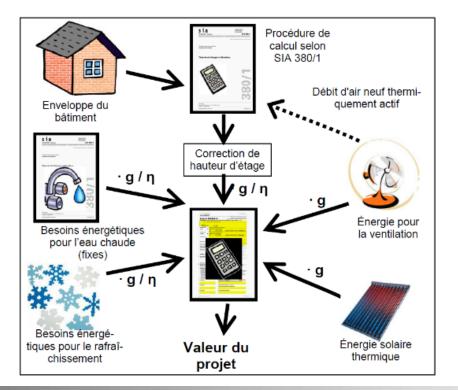
Version 14 mai 2025 (valable jusqu'au 31.12.2025)





### La preuve calculée

$$Q_{H,\,effkorr} \bullet \frac{g}{\eta} + Q_W \bullet \frac{g}{\eta} + E_K \bullet \frac{g}{\eta} + E_L \bullet g = E_{HWKL} \le E_{HWLK,li}$$







### La preuve calculée

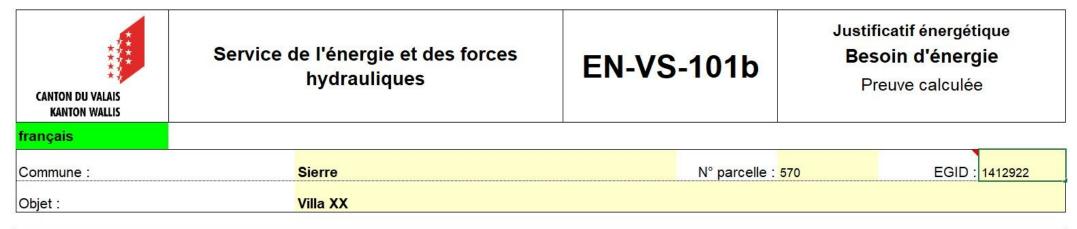
Agents énergétiques	р	Facteur de ondération national
Électricité		2,0
Mazout, gaz, charbon		1,0
Biomasse (bois, biogaz, gaz de digestion des boue	0,5	
Chauffage à distance (y compris rejets thermiques d'incinération d'ordures, d'une STEP, de l'industrie		
Part de la chaleur produite avec énergie fossile	<sup>^</sup> ≤ 25 %	0,4
·	≤ 50 %	0,6
	≤ 75 %	0,8
	> 75 %	1,0
Soleil, chaleur ambiante, géothermie		0

Objet		la production de chaleu
	Chauffage	Eau chaude
Chauffage au mazout, avec/sans réseau de Chaleur	0,85	0,85
Chauffage au mazout à condensation	0,91	0,88
Chauffage au gaz, avec/sans réseau de chaleur	0,85	0,85
Chauffage au gaz à condensation	0,95	0,92
Chauffage au bois, avec/sans réseau de chaleur	0,75	0,75
Chauffage aux pellets	0,85	0,85
Rejets thermiques (y compris chauffage à distance issu d'une usine d'incinération d'ordures, d'une STEP <sup>1)</sup> , de l'industrie)	1,00	1,00
Chauffage central à accumulateur électrique	0,93	
Chauffage électrique direct	1,00	
Chauffe-eau électrique	-	0,90
Chauffe-eau au gaz		0,70
CCF, part thermique	en fonction de l'installation2)	en fonction de l'installation
CCF, part électrique	en fonction de l'installation2)	en fonction de l'installation
COPa pompes à chaleur	Temp. de départ ≤ 45°C	
Air extérieur monovalent	2,30	2,30
Sondes géothermiques	3.10	2.70
Registre terrestre	2.90	2.70
Eaux usées, syst. indirect	en fonction de l'installation2)	en fonction de l'installation
Eaux superficielles, syst, indirect	2.70	2,80
Nappe phréatique, syst. indirect	2.70	2.70
Nappe phréatique, syst. direct	3,20	2.90
Appareil de ventilation avec pompe à chaleur air extrait/air frais + récupération de chaleur		
Appareil de ventilation avec pompe à chaleur air extrait/air frais (sans récupération de chaleur)	2,70	
Appareil de ventilation avec pompe à chaleur air extrait/ eau chaude (sans air soufflé)		2,50
Appareil compact avec chauffage de l'air frais et de l'eau + récupération de chaleur		2,30
Appareil compact avec chauffage de l'air frais et de l'eau (sans récupération de chaleur)	2,70	2,50
nstallation solaire thermique (chauffage + eau chaude)*		*
Chauffage à distance issu d'une STEP     Sans prescription pour les valeurs standard     Efficacité globale (colonne H dans l'outil de cal     Efficacité électrique (colonne G dans l'outil de	calcul EN-101b): Qelectrque / (	octrque) / Q Combustible Q Combustible
(Q = quantité d'énergie inclus les pertes de cha les indications concernant le rendement des cha auparavant Hu).		oir calorifique inférieur Hi (
Dans le cas des installations solaires thermique capteurs, mais le facteur 1, car on détermine dir e tableau suivant contient les valeurs standard	rectement le rendement net	pour le justificatif.





### EN-VS-101b - La preuve calculée (1)



Données sur le bâtiment	Altitude :		500 m		Canton	Valais		
(Selon la norme SIA 380/1)	Justificatif pour :	ustificatif pour : Preuve officielle				Station climat. Sion		
Zone			1	2	3	4	Somme	
Catégorie d'ouvrage			Habitat individuel				(moyenne)	
Avec eau chaude ?			oui					
Surface de référence énergétique SRE	A <sub>E</sub>	m <sup>2</sup>	200				200	
Nouvelle construction / agrandissement			oui					





### EN-VS-101b - La preuve calculée (2)

Installations de ventilation et de rafraîchissem	ent						
Le débit d'air neuf thermiquement actif calculé en F45-I45 est à introdu	uire dans le d	calcul des besoins	de chaleur pour le cha	auffage (SIA 380/	1)		
Données pour installation de ventilation standard		Zone	1	2	3	4	Somme
Petite installation avec valeurs standards			oui				
Type d'installation de ventilation standard			Double flux				
Nombre de locaux avec air fourni			5				
Récupération de chaleur-Echangeur de chaleur			Contre-courant				
Entrainement de ventilateur avec			Moteur DC/EC				
Débit d'air nominal		m³/h	150				150
Calcul externe (y.c. ventil. non-standard)		also.	- <del>-</del> - <del>-</del>		il.	<del>.</del>	- 16
Rafraîchissement et/ou humidification ?			aucune				
Débit d'air neuf thermiquement actif	V	m³/h					
Besoins d'électricité pour la ventilation et la protection antigel	Q <sub>e,L</sub>	kWh					
Besoins d'électricité pour le rafraîchissement et l'humidification	Q <sub>e,K</sub>	kWh					
Besoins d'électricité pour le transport du froid et pour les auxiliaires	Q <sub>e,B</sub>	kWh					
Qh avec débit d'air thermiquement actif			350				
Débit d'air neuf thermiquement actif	V'/A <sub>E</sub>	m3/hm²	0.35				0.35
Besoins pour le chauffage effectif avec l'installation de ventilation	Q <sub>h,eff</sub>	kWh/m²	38.0				38.0





### EN-VS-101b - La preuve calculée (3)

roduction de chaleur :		nent / COPa	Taux de couverture %	
	Entrée	Valeur calculée	Chauffage	Eau chaude
	4.20	4.20	100.0	
	2.80	2.80		100.0
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
		4		
kWh				
1984/1982	Tour de	aciniortura tatal	400.0	100.0
	kWh	Entrée 4.20  2.80  kWh	4.20 4.20  2.80 2.80  kWh	Entrée Valeur calculée Chauffage 4.20 4.20 100.0  2.80 2.80  kWh





### EN-VS-101b - La preuve calculée (4)

Données du bâtiment, ventilation, PV et valeur limite		1	2	3	4	Total / Moyenne
Qh avec renouvelement d'air effectif	kWh/m <sup>2</sup>	38.0				38.0
Besoin pour eau chaude Qww SIA 380/1	kWh/m <sup>2</sup>	13.9				13.9
Besoin en électricité pour la ventilation	kWh/m <sup>2</sup>	3.1				3.1
Besoin en électricité pour le rafraîchissement + auxiliaires	kWh/m <sup>2</sup>					
Valeur limite pour les besoins en énergie finale sans photovoltaïque	kWh/m <sup>2</sup>	35.0				35.0

Production de chaleur:	η		Taux de couverture Energie finale pondérée kWh/m2		ndérée kWh/m2	Chaleur	
(chauffage et eau chaude)	ou COPa	Pondération	Chauffage	Eau chaude	Electricité	autre	kWh/m <sup>2</sup>
Pompe à chaleur air-air, chauffage	4.20	2	100.0%		18.1		38.0
Pompe à chaleur air-air, eau chaude	2.80	2		100.0%	9.9		13.9
Besoin d'électricité ventilation		2			6.2		
Total:	I	.1	100%	100%	34.2		51.9

Respect des exigences :	Exigences	Valeur calculée	Respectée?	
Valeur limite EHWLK	<b>35.0</b> kWh/m <sup>2</sup>	<b>34.2</b> kWh/m <sup>2</sup>	oui	





### EN-VS-101b - La preuve calculée (4)

Annexes	à fournir dans le cadre de ce formulaire selon les informations saisies	x A fournir
x	Plans (1:100) avec désignation des éléments, enveloppe thermique, SRE	
x	Calculs externes et fiches techniques	
	EN-VS-110	
	Dossier de justification combustibles renouvelables	

Signatures	Justificatif établi par:	À REMPLIR PAR L'AUTORITE COMPETENTE (ou son délégué) Le justificatif est certifié complet et correct
Nom et adresse,		
ou tampon de l'entreprise :		
Responsable :		
tél / mail :		
Lieu, date et signature :		





### Calcul simplifié EN-VS-101c (1)

CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS	Service de l'énergie et des forces hydrauliques	EN-VS-101c	ро	Outil de justification our bâtiments simples ENteb
français			3 - 20 May 1 - 20 -	
Commune :	Sierre	N° parcelle	964	EGID : 1254879
Objet :	Villa AAA	3. U.S.	20) 4	
Données du ba	âtiment			
Canton		Valais		
Altitude [m]			600	m
Station climatique	e	Sion	*	
Catégorie d'ouvra	ages	Habitat individuel		
Surface de référe	ence énergétique SRE		200	m <sup>2</sup>
Surface de l'enve	eloppe thermique		400	$m^2$
Surface effective	contre ext., non-chauffé et terrain			
Facteur d'envelo	ppe			2.00





### Calcul simplifié EN-VS-101c (2)

erré < 2m) * ire)	moyenne contre extérieur < 0.15 Valeur U < 0.8 W/(m2K) Valeur g > 0.50 Part vitrée < 30% Aération par les fenêtres	W/(m²K) W/(m²K)		
State of the state	Valeur U < 0.8 W/(m2K) Valeur g > 0.50 Part vitrée < 30%			
	Valeur g > 0.50 Part vitrée < 30%			
	Part vitrée < 30%			
			32.6 k\	:Wh/m <sup>2</sup>
			14.0 k\	Wh/m <sup>2</sup>
aude sanitaire			46.6 k\	
s				
npe à chaleur géo	thermique, T départ < 35°C		15.0 k\	Wh/m <sup>2</sup>
npe à chaleur géo	thermique		11.3 k\	Wh/m <sup>2</sup>
une		53		
aucune, si	ırf. ch., temp. départ max. 30°C			
1	npe à chaleur géo une	s npe à chaleur géothermique, T départ < 35°C npe à chaleur géothermique	npe à chaleur géothermique, T départ < 35°C npe à chaleur géothermique cune	aude sanitaire  s  npe à chaleur géothermique, T départ < 35°C  npe à chaleur géothermique  11.3 k  sune

**Condition remplie** 





### Calcul simplifié EN-VS-101c (3)

#### Autres exigences Protections solaires extérieures oui Bâtiment non rafraîchi oui Eléments enterrés à plus de 2m ou contre non chauffé < 0.25 (m<sup>2</sup>K) oui Isolation périphérique de l'enveloppe thermique sans interruption oui Justification des ponts thermiques remplie oui Toutes les pièces chauffées sont comprises dans l'enveloppe thermique oui Max 10% de la surf. tot. des élém. opaq. ne respectent pas les val. U spécifiées. \* oui Dispositifs de comptage d'énergies (OcEne art.32) oui Exigence remplie concernant l'isolation des conduit(e)s Condition remplie de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de ventilation. oui Production propre de courant ou participation financière OcEne art.59 Installation PV, puissance installée 20.0 Wc/m<sup>2</sup> kWc condition remplie -> Fournir dossier justification de la participation financière selon OcEne art.59





### Calcul simplifié EN-VS-101c (4)

Anr	exes à fournir dans le c	adre de ce formulaire selon les in	forma	tions saisies				
X	Pläne (1:100) mit Bezeichn	ung der Bauteile, thermische Gebäudeh	ülle, EB	F				
	valeurs U supérieures à celles spé	☑ Donné es (Ae, Ath et le cas échéant les surfac	es de l' es ave	te des ponts thermiques de l'installation de production propre de courant avec des valeurs U supérieures*) face ne dépassant pas 5% (habitat collectif), resp. 10%(habitat individuel) de la				
	ce totale des éléments opaques.							
	ickes/Expiredions							
Sig	natures	•						
		Justificatif établi par:		À REMPLIR PAR L'AUTORITE COMPETENTE (ou son délégué) Le justificatif est certifié complet et correct				
	n et adresse, ampon de l'entreprise :							
Res	ponsable :							
Lieu	, date, signature :							





# Quelques outils externes

EN-101d, PACEsti, Polysun





### Ventilation calcul externe

**EN-101d** 

Pour contrôler les données d'entrées il est nécessaire de disposer au minimum :

- D'un schéma de principe du système de ventilation
- Des caractéristiques techniques des éléments (monobloc de ventilation)

Pour le contrôle des heures de fonctionnement et des débits nécessaires se référer au cahier technique SIA 2024

Echangeur de chaleur	Synthétique
Ventilateurs	Ventilateurs EC à courant continu
Matériau	Revêtement intérieur: EPP/PA
Revêtement extérieur	Métallique zingué Sendzimir avec façade design
Couleur	Façade: RAL 9010 / Côtés: RAL 7037
Filtres	Air extrait: Filtre à grosses particules G4/ISO Coarse ≥ 65 % Air extérieur: Filtre à pollens F7/ISO ePM1 ≥ 55 %
Raccord de condensat	20 mm
Raccordements des conduits d'air	Rectangulaires, adaptateur pour DN 125
Branchement électrique	230 V, 50 Hz
Limitor d'utiliantion	0 °C à 40 °C

Position du commutateur, réglage usine	Régime	Qv	Pst	Р	1	cos ф
(Régime)	%	m³/h	Pa	W	Α	-
(-)	15	28	3	7	0.08	0.39
(1)	20	37	6	8	0.09	0.38
(2)	30	55	14	10	0.1	0.43
(3) Niedrig	40	76	27	13	0.14	0.41
(4)	50	97	44	18	0.2	0.41
(5)	60	118	64	26	0.27	0.42
(6) Mittel	70	141	92	37	0.37	0.44
(7)	80	160	118	50	0.48	0.45
(8) Hoch	90	178	147	66	0.61	0.47
(9) Maximal	100	195	175	85	0.75	0.49





### Ventilation calcul externe

**EN-101d** 

MIN	EI	RGIE®	Calc	ul des besoir	ıs eı	n vei	ntil	latio	n (E	N-101d)							
										les cellules présentant un fond ve	rt ou jaune	foncé doive	ent obligatoirement être remplies, celle	es présenta	nt un fond ja	une clair son	t optionnelles.
Projet:								Y									
Reports sur le fo	rmulaire	EN 101b ou sur le formulaire	Minergie.														
Débit d'air ne	uf the	rmiquement actif			A reporter of	dans le formul	aire just	ificatif Minerg	ie, champ E4	0	0	m3/h	(valeur moyenne annuelle, san:	s infiltratio	n)		
Besoins en é	electric	ité pour la ventilation			A reporter of	dans le formul	aire just	ificatif Minerg	ie, champ E4	1	0	kWh/a	(Ventilateurs + pompes pour le	s système	s reliés p	ar circuit d'e	au glycolée
Désign. inst.	En SRE	Affectation	Surface	Type de ventilation		é d'air (de onnement)	les	lateurs (+ po systèmes r rcuit d'eau (	eliés par	Régulation / Réglage		de pleine Ventilation	Type de RC	RC	èta	Débit d'air neuf thermiquem ent actif	Besoins en électricité pour la ventilation
			m2		m3/h	m3/h	EC	kW	kW		h/a	h/a	,	-		m3/h	kWh/a
		Total en SRE =	0		0	Valeur calculée		Saisie	Valeur calculée		Saisie	Valeur calculée		Saisie	Valeur calculée	0	0
						0			0.00						0.00		
						0			0.00						0.00		
						0			0.00						0.00		
					•	0		•	0.00						0.00		
						0	••••••		0.00						0.00		
					•••••	0			0.00						0.00		
						0			0.00						0.00		
					•						<u> </u>						
						0			0.00						0.00		
	-				•	0			0.00						0.00		<u> </u>
						0			0.00						0.00		
						0			0.00		ļ				0.00		
						0			0.00						0.00	<u> </u>	
						0			0.00		ļ				0.00		





### **PAC**Esti

L'objectif de PACesti est de calculer le coefficient de performance d'une installation de pompe à chaleur à l'aide de valeurs caractéristiques disponibles à l'avant-projet (basées sur la norme SIA 380/1 et sur les valeurs de mesure des laboratoires d'essai).

Station climatique:				Zürich SMA
Catégorie d'ouvrage				Habitat collecti
Surface de référence énergétique SRE		Α <sub>ε</sub>	m²	590
Besoins de chaleur pour le chauffage selon SIA 380	11	Q <sub>h,off</sub>	MJ/m2a	97
Déperditions par transmission selon SIA 380/1		Q <sub>T</sub>	189	
Déperditions par renouvellement d'air selon SIA 380/	Q,	53		
Chauffage: pertes supplémentaires de distribution d		%	5%	
Durée de coupure d'alimentation de la PAC			hłd	3
Puissance de chauffage nécessaire sans ECS à -8°	C valeur proposée:	12.2	kW	12.3
Besoins de chaleur pour l'ECS selon SIA 380/1		Q	MJ/m2a	93.8
Eau chaude sanitaire: pertes supplémentaires d'acc	umulation et de distribution		%	25%
Installation de pompe à chaleur	Entrées en bas			
Nom et type de PAC	-			
Source de chaleur:		Pompe	e à chaleur solfe	au une vitesse

Installation de pompe à chaleur			Entrées en bas			
Nom et type de PAC		-	,			
Source de chaleur:	<u> </u>		<u></u>	Pompe	à chaleur solfe	au une vitesse
Utilisation (chauffage ou eau chaude sani			·		Chauffage+8	CS
Accumulateur de chaleur	T	<del>5</del> 4   🜉	<mark>-                                     </mark>	ave	o accumulateur	chauffage
Mode de fonctionnement de la PAC	1,		ᆜᅥᆥᆛ	avec ch	que de secours	
Commande de l'appoint électrique de cha	8			Reg	istre électrique	instantané
Température de la source (entrée PAC)	.C					0
Valeurs de calcul pour Tdép35°C(Qh/COF	.C					20.2kW14.5
Puissance de chauffe pour Tdép 35°C	kW					20.2
COP à la température de départ 35°C	-					4.5
Puissance de chauffe pour Tdép 55°C	kW					18.6
COP à la température de départ 55°C	-					2
Puissance électrique soutirée par pompe s	aumure	Yaleurs de calcul s	sans évaporateur	0	W	130
Sondes géothermiques:		Nombre:	2	Longueur:	m	180
Température de dimensionnement des sor	ndes (op	tionnel, calcul e	xterne)	1.1	.C	
Capacité de l'accumulateur chauffage					Litres	1000
Température cible du local le plus chaud (p	.ex. sal	le de bains)		Ti,soll	.C	24
Température de départ du chauffage: (Ta :	= -8°C)			T Dep	.C	35
Température de retour du chauffage: (Ta =	-8·C)			TRet	.C	20
Niffáranna da tampáratura annu - dánart n	h = 166 = 1			dT 50011	.c	n





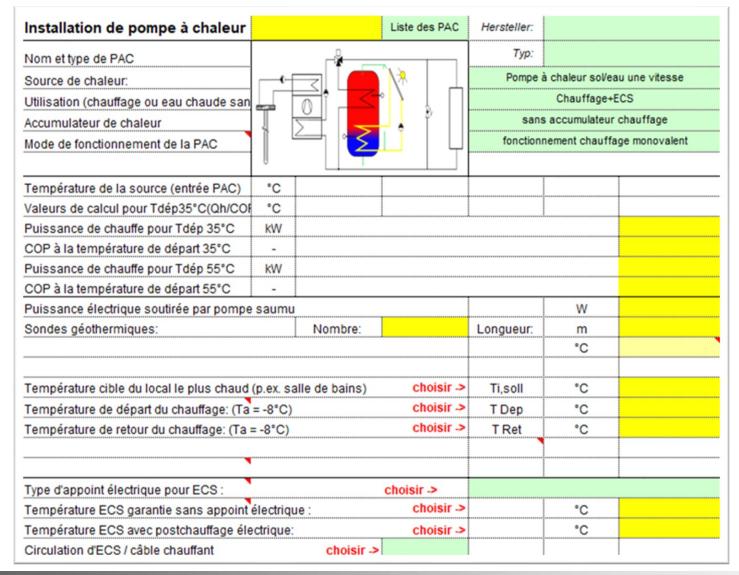
### PACEsti - saisie données «bâtiment»

Station climatique:			choisir ->	
Catégorie d'ouvrage			choisir ->	
Surface de référence énergétique SRE	choisir ->	Α <sub>E</sub>	m²	
Besoins de chaleur pour le chauffage selon SIA 380/1	choisir ->	Q <sub>h,eff</sub>	MJ/m2a	
Déperditions par transmission selon SIA 380/1	choisir ->	Q <sub>T</sub>	MJ/m2a	
Déperditions par renouvellement d'air selon SIA 380/1	choisir ->	Q <sub>V</sub>	MJ/m2a	
Chauffage: pertes supplémentaires de distribution de chaleur			%	
Durée de coupure d'alimentation de la PAC			h/d	
Puissance de chauffage nécessaire sans ECS à °C			kW	
Besoins de chaleur pour l'ECS selon SIA 380/1		Q <sub>ww</sub>	MJ/m2a	
Eau chaude sanitaire: pertes supplémentaires d'accumulation	et de distribution		%	





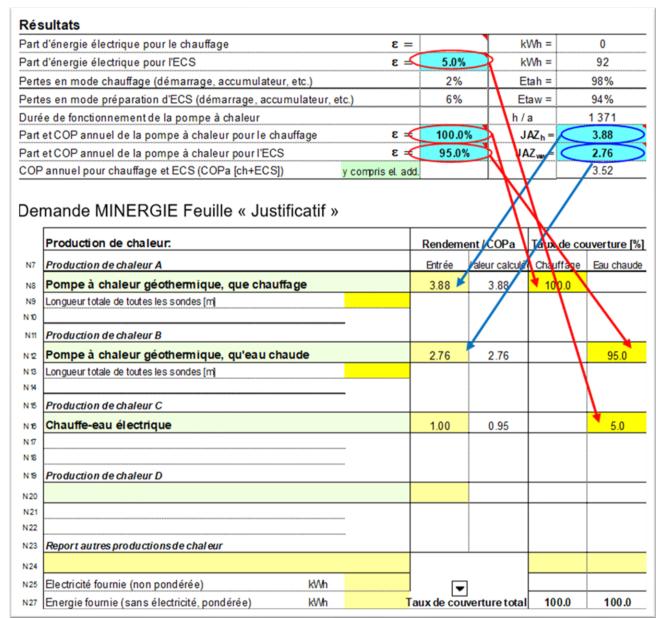
### PACEsti - saisie données «installation»







PACEsti - résultats

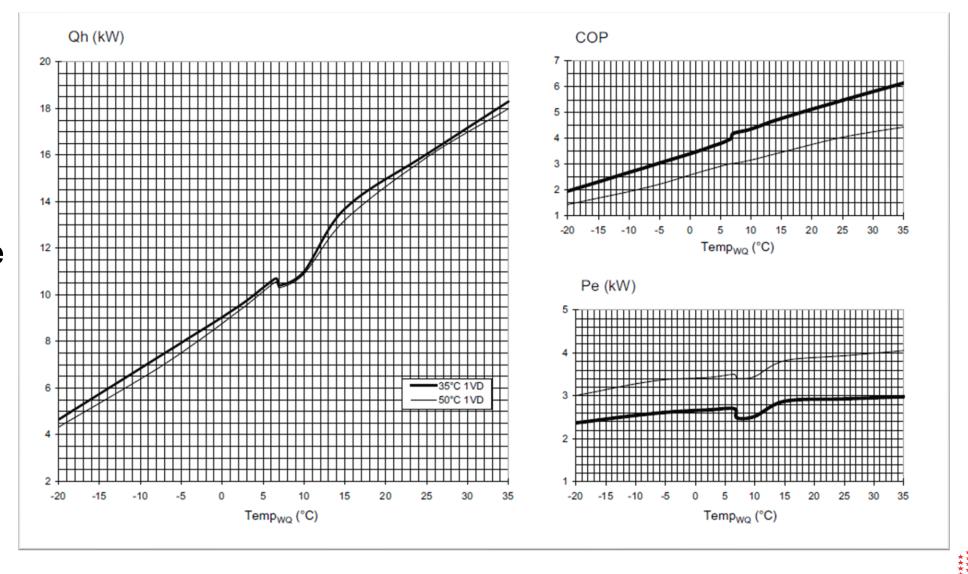






**PAC**Esti

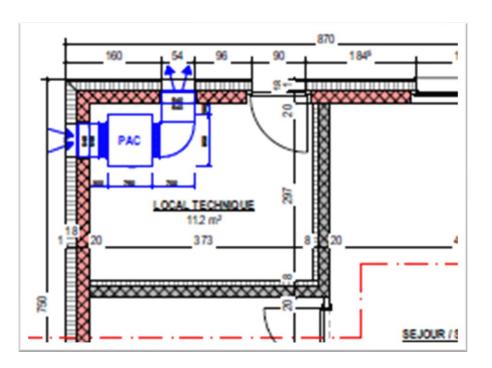
### Exemple de saisie







### **PAC**Esti



Informations sur les apparells	LA 9S-TU
Design	
- Source de chaleur	Air extérieur
- Version	Version universelle
- Régulation	
- Calorimètre	Intégré
- Emplacement	à l'extérieur
Niveaux de puissance	1
Plages d'utilisation	
- Température retour min. / Température départ max. 7)	18 / 60 °C +/- 2
<ul> <li>Seuil Inférieur d'utilisation de la source de chaleur (en mode chauffage) / Seuil supérieur d'utilisation de la source</li> </ul>	00 (05 10
de chaleur (en mode chauffage)	-22 / 35 °C
Débit / bruit	
- Débit maximum d'eau de chauffage / Perte de pression	1,5 m³/h / 9900 Pa
- Débit (min.) de la source de chaleur / Débit (max.) de la source de chaleur	2100 / 2700 m³/h
Niveau de puissance acoustique	53 dB (A)
Niveau de puissance acoustique seion EN 12012 (fonctionnement réduit)	53 dB (A)
- Niveau de pression sonore à 10 m 2)	25 dB (A)
Niveau de pression sonore à 10 m (fonctionnement réduit) 2)	25 dB (A)
Dimensions / poids et capacités	
- Dimensions (L x H x P) 3)	910 x 1650 x 750 mm
- Polds	225 kg
Type de flietage raccordement chauffage / Raccordement au chauffage	G / 1 1/4 pouce
- Fluide frigorigène / Quantité de fluide frigorigène	R410A / 3,9 kg
- Type d'hulle / Quantité d'hulle	Polyolester (POE) / 1,2 I
- Volume d'eau	2,61
Branchements électriques	•
Tension de raccordement / Dispositif de protection	3/N/PE ~400 V, 50 Hz / C 10 A
- Tension de commande	1/N/PE ~230 V, 50 Hz
- Fusible PAC pour alimentation séparée	C 10 A
- Degré de protection	IP 24
- Limiteur de courant de démarrage	oul
- Courant de démarrage	21 A
- Survelliance de champ magnétique rotatif	oul
<ul> <li>Pulssance nominale absorbée selon EN 14511 pour A7/W35 / absorption électrique maximale 1)</li> </ul>	1,71 / 3,3 kW
- Courant nominal pour A7/W35 / cos phi du courant nominal	3,2 A / 0,8
<ul> <li>Puissance absorbée de la protection compresseur / Régulation de la protection compresseur</li> </ul>	70 W / Réglage thermostatique
- Pulssance absorbée du ventilateur	100 W
Conforme aux dispositions de sécurité européennes	•
Autres caractéristiques techniques	
- Type de dégivrage	Inversion du circuit
- Eau dans l'appareil protégée du gel 4)	oul

#### Pulssance calorifique / coefficient de performance (COP) selon

#### N 14511 : 1

Chauffage 1er compresseur	W35	W45	W55
A-7	5,5 kW / 3,2	5,4 kW / 2,6	5,3 kW / 2,1
A2	7,2 kW / 4,2	7,0 kW / 3,3	6,6 kW / 2,6
A7	8,4 kW / 4,8	8,2 kW / 3,7	8,0 kW / 3,1
A10	8,9 kW / 5,1	8,8 kW / 4,1	8,5 kW / 3,4
Chauffage 2eme compresseur	W35		
A-7	5,5 kW / 3,2	]	
A2	7,2 kW / 4,2	]	
A7	8.4 kW / 4.8	1	

8,9 kW / 5,1





### PACEsti - saisie données «installation solaire»

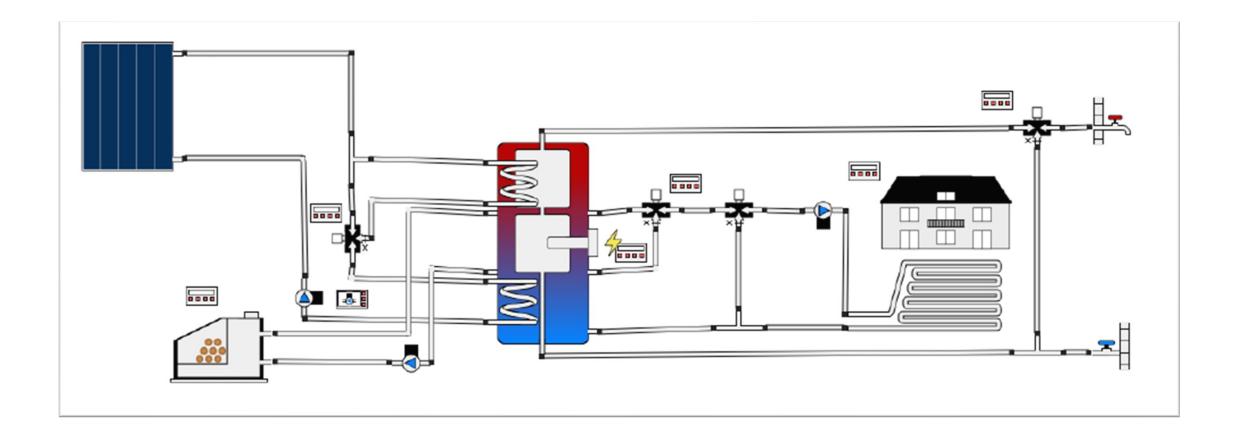
Installation solaire		Eau chaude sanitaire ECS + chauffage		
Surface des absorbeurs		m2		
orientation / inclinaison des collecteurs Azimut [°]		Pente [°]:		
Apport net par m2 d'absorbeur valeur proposé	e: 0.0	kWh/m2a		
Altitude par rapport au niveau de la mer		m		
Taux de couverture solaire pour l'ECS	ε =	%	0.0%	
Taux de couverture solaire pour le chauffage	ε =	%	0.0%	

Capteurs solaires thermiques, qu'eau chaude			1.00	70.0
Surface d'absorbeur [m2]	4			70.0
Apport net par m2 d'absorbeur [kWh/m2] 359.2		]		





### Polysun







### Polysun

### A contrôler:

- La correspondance de l'installation simulée avec le schéma de principe
- Le lieu de l'installation
- La surface des capteurs
- L'inclinaison et l'orientation

#### Vue d'ensemble solaire thermique (valeurs annuelles)

Surface capteurs	16,1 m²
Taux solaire total	45,2%
Taux solaire eau chaude [SFnHw]	60,7 %
Taux solaire bâtiment [SFnBd]	21,2 %
Rendement total champ capteurs	6 731,8 kWh
Rendement champ capteurs par superficie brute	417,2 kWh/m²/Année
Rendement champ capteurs par superficie ouverture	459,6 kWh/m²/Année
Economie maximale de combustible	1 878,6 kg: [Bois de chauffage]
Economie maximale d'énergie	11 454,4 kWh
Réduction maximale d'émission de CO2	113 kg

#### Vue d'ensemble des composants (valeurs annuelles)

Capteur	VarioSol E	
Source des données		SPF
Nombre de capteurs		2
Sections parallèles		1
Surface totale brute	m²	16,14
Surface d'ouverture totale	m²	14,648
Surface absorbeur totale	m²	14,34
Inclinaison (horiz.=0°, vert.=90°)	0	35
Orientation (E=+90°, S=0°, O=-90°)	0	0
Rendement champ capteurs [Qsol]	kWh	6 732
Rayonnement sur le plan des capteurs [Esol]	kWh	20 914
Efficacité du capteur [Qsol / Esol]	%	32,2
Rayonnement direct en considérant IAM	kWh	11 093
Rayonnement diffus en considérant IAM	kWh	8 107





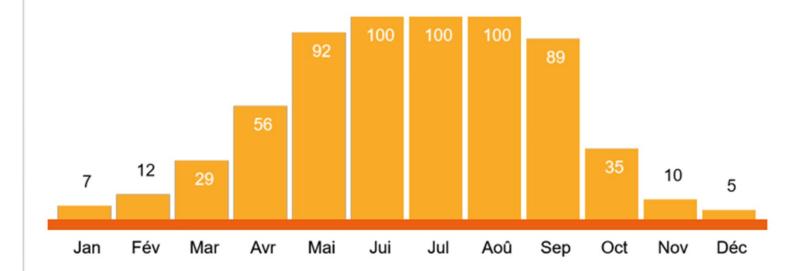
### Pour contrôle des ordres de grandeur : swissolar

Emplacement: 1562 Corcelles-près-Payerne | Habitants dans la maison: 5 | Type : Chaleur solaire (Eau chaude + chauffage / Chaudière à mazout standard) | 22.8.2022

Orientation des modules: 39° | Inclinaison du toit: 40° | Dimension du réservoir d'eau: 1550 |

Type de capteurs: Capteurs plats (Capteur standard), 16.0 m²

#### Taux de couverture solaire (%)



25'070 kWh - 5'716 kWh = 19'354 kWh

Besoins totaux en énergie
- Production de chaleur solaire
= Energie supplémentaire utilisée





# Chauffage et production d'eau

## chaude sanitaire

**EN-VS-103** 





EN-VS-103 (1)

CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS	Service de l'énergie et des forces hydrauliques	EN-VS-103	Justificatif énergéti Chauffage et eau chaude sanit	auffage et						
CONTRACTOR OF ACCUSE	nune : Sierre N° parcelle : 654									
Objet : Vill	a 654									
Projet d'intérêt cantonal © OUI © NON										
Production de	chaleur									
Installation choisir en premier	Type de générateur de chaleur choisir ensuite		Puissance thermique	But						
neuve	PAC air/eau, installée hors du bâtiment		kW	<ul><li>✓ Chauffage</li><li>✓ ECS</li><li>✓ Processus</li></ul>						
Choisir s.v.p. :	Choisir s.v.p. :		kW	☐ Chauffage ☐ ECS ☐ Processus						
Choisir s.v.p. :	Choisir s.v.p. :		kW	☐ Chauffage☐ ECS☐ Processus						
Choisir s.v.p. :	Choisir s.v.p. :		kW	Chauffage ECS Processus						





#### EN-VS-103 (2)

Surface de référence énergétique	SRE:	200	m²	dont neuf:	m²
Catégorie d'ouvrage :	II = habitat individuel		deres and a second	Puissance spécifique du producteur de	character contention in accommon
Puissance du producteur de chale	ur installé :	6.0	kW	chaleur:	30 W/m² SRE
Puissance de chauffage calculée (	SIA 384/2):	4.0	kW	Chauffage électrique de secours :	1.0 kW
Accumulateur de chaleur :		isolatio	n sur place	déclaration de conformité) ①  biné (accumulateur pour ECS intégré)	
Dispositif de comptage d'énergie :	② <b>OUI</b>	O NO	DN		

2 Lors de la mise en place d'un générateur de chaleur ou de froid (chaudière, groupe frigorifique, pompe à chaleur, installation solaire thermique, etc.) celui-ci doit être équipé des dispositifs de comptages d'énergies rendant possible un contrôle de l'efficacité énergétique globale (fraction utile, COPA, etc.) et permettant à l'exploitant d'établir une comptabilité énergétique sur la base d'un relevé hebdomadaire (art. 32 al. 3 OcEne).





EN-VS-103 (3)

PAC réversible			
	990 80		
Rafraîchissement, humidification ou déshumidification	NON OUI		
PAC réversible projetée ?	O NON OUI		
		<u> </u>	
La PAC est-elle équipée des composants nécessaires	○ NON ● OUI		
pour produire et utiliser l'option "froid"?	<u> </u>		
E			
Fournir EN-VS-104 et EN-VS-110			
I Itilia etia mala a vaiata tha marianna			
Utilisation des rejets thermiques			
Rejet thermiques produits dans le bâtiment ?	O OUI		
Point utiliada nour :	ffogo 🗖 ECS	O outro	
Rejet utilisés pour :	ffage ECS	autre :	
Motif si non utilisation :			



EN-VS-103 (4)

<b>Distribution de chaleur</b> Isolation des conduites de chauffage, y. c. robinetterie et pompes, dans	diamètre nominal [DN]	pouces	épaisseur d'isolant (si λ > 0,03 W/mK)	épaisseur d'isolant (si λ ≤ 0,03 W/mK)
locaux non chauffés ou à l'extérieur :	10 — 15	3/8" — 1/2"	<b>☑</b> 40 mm	☐ 30 mm
	20 — 32	3/4" — 11/4"	<b>☑</b> 50 mm	☐ 40 mm
	40 — 50	11/2" — 2"	☐ 60 mm	☐ 50 mm
	65 — 80	21/2" — 3"	80 mm	60 mm
	100 — 150	4" — 6"	☐ 100 mm	□ 80 mm
	175 — 200	7" — 8"	☐ 120 mm	□ 80 mm
Conduites enterrées Isolation selon art. 36 OcEne Température de départ ≤ 50°C	aucune oui oui	oui non non	motif:	



EN-VS-103 (5)

Emission de chaleu	ır _			7					
Emission de chaleur que	dans les locaux isolés	O NON	Ooul						
Emission de chaleur :	corps de chauffe aérochauffeur surfaces chauffantes TABS		≤ 35°C ≤ 35°C ≤ 35°C ≤ 35°C		≤ 50°C ≤ 50°C	nor	n, motif : n, motif : n, motif : n, motif :		
Régulation de la tempéra	No.	électro		c son	ffante ave	ec tempé	érature de	départ max. d'occupatior	nimum une
① Sur demande, la déclaration de conformité (Ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique, OEEE) doit être fournie par le distributeur (fabriquant, importateur). Projeteurs/euses, installateurs et contrôleurs doivent seuleument sur demande indiquer le nom du fournisseur.									
2 Lors de la mise en place d'un générateur de chaleur ou de froid (chaudière, groupe frigorifique, pompe à chaleur, installation solaire thermique, etc.) celui-ci doit être équipé des dispositifs de comptages d'énergies rendant possible un contrôle de l'efficacité énergétique globale (fraction utile, COPA, etc.) et permettant à l'exploitant d'établir une comptabilité énergétique sur la base d'un relevé hebdomadaire (art. 32 al. 3 OcEne).									



EN-VS-103 (6)

Eau chaude sanitaire (ECS)					
Accumulateur ECS :	isolation d'usine (déclaration de conformité) 1				
	isolation sur place selon prescription				
	accumulateur combiné (avec chauffage)				
Chauffage ECS dans habitation :	préchauffé avec générateur de chaleur pour chauffage des locaux				
	chauffé prioritairement par énergies renouvelables ou rejets thermiques				
Température ECS ≤ 60°C :	● OUI O NON				
Isolation de la distribution ECS	● OUI O NON				
selon prescription :	(épaisseur isolant: voir distribution de chaleur)				





EN-VS-103 (7)

	compte individuel des trais de chautta	age et d ECS						
Non	nbre d'unités d'occuation : ②	appartements/magasins/bureaux/bâtiment en groupe de bâtiments/etc						
Bât	iment neuf							
	Equipement:	chauffage par bâtiment en groupe de bâtiments eau chaude sanitaire						
	Motif de dispense de mesure des frais de chauffage : (2)	☐ Label Minergie-P, Minergie-A ou CECB A/A (preuve à annexer)						
Rén	novation d'envergure							
	Equipement:	chauffage, motif: rénovation complète système chauffage						
	3 100 D 3000000000 0	ECS, motif: rénovation complète système ECS						
		Plus de 75% de l'enveloppe d'un ou de plusieurs bâtiments dans un groupe de bâtiment est rénovée						
	Motif de dispense de mesure des	puissance thermique spécifique < 20 W/m²sre						
	frais de chauffage : ②	au moins 50% des besoins de chaleur (Ch + ECS) couverts par des énergies						
		renouvelables ou des rejets de chaleur non utilisés						
-		Label Minergie-Rénovation, CECB C/C après rénovation (preuve à annexer)						
Sys	tème de mesure installé pour : ③	chauffage eau chaude sanitaire par bâtiment en groupe de bâtiments						
Isola	ation si surfaces chauffantes entre unités	OUI ONON motif:						
d'oc	ccupation différentes: (Valeur U ≤ 0,7 W/m²K)							
1		érale sur l'énergie, art. 10) doit être fournie par le distributeur (fabriquant, importateur). Projeteurs/euses,installateur om du fournisseur.						
2	et contrôleurs doivent seulement sur demande indiquer le nom du fournisseur.  Art. 50 OcEne - Neuf - Les nouveaux bâtiments alimentés par une centrale de chauffe doivent être équipés des appareils requis pour l'établissement du décompte individuel des besoins d'eau chaude sanitaire dès qu'ils comportent 5 unités d'occupation ou plus. Les nouveaux bâtiments alimentés par une centrale de chauffe alimentant un groupe de bâtiments doivent être équipés des appareils requis pour l'établissement d'un décompte individuel des frais de chauffage par bâtiment.  Art. 51 OcEne - Rénovations d'envergure - Lorsque l'installation de chauffage (production et distribution de chaleur) et/ou l'installation de production et de distribution d'eau chaude sanitaire est remplacée dans un bâtiment existant qui dispose d'une centrale de chauffe pour 5 unités d'occupation ou plus, il faut équiper le bâtiment des appareils requis pour l'établissement du décompte individuel des frais de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.  Art. 54 OcEne - Dérogation pour les bâtiments énergétiquement performants							





EN-VS-103 (8)

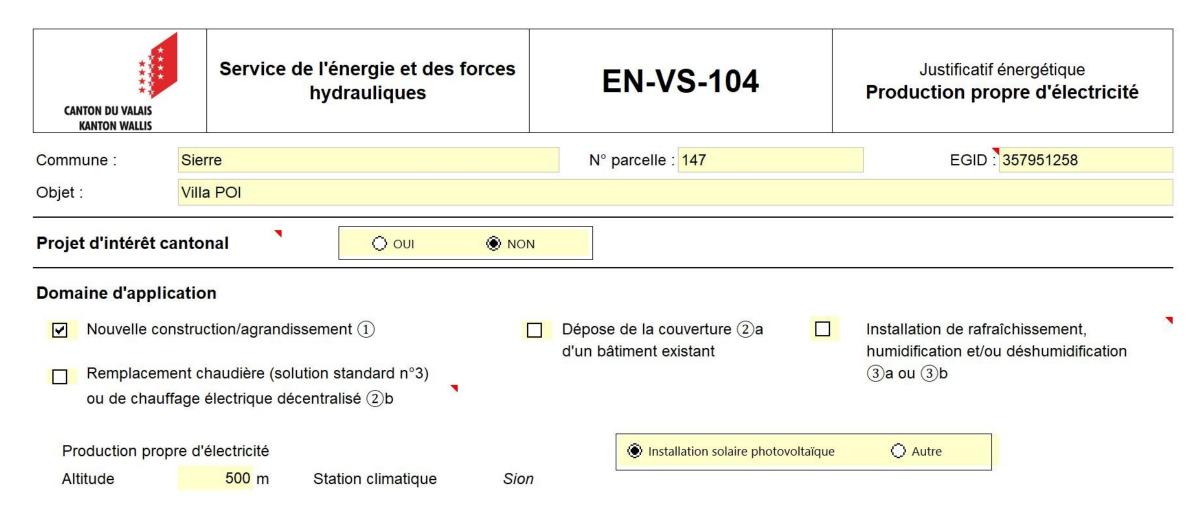
Co	Commentaires & Annexes à fournir dans le cadre de ce formulaire selon les informations saisies					
	Plans (1:100) avec désignation des éléments, enveloppe thermique, SRE					
4	Plans (1.100) avec designation des elements, enveloppe thermique, SRE					
	Fiche technique des équipements et schéma de principe de l'installation projetée					
	Certificat provisoire Minergie-P ou Minergie-A ou draft CECB A/A avec log-CECB et toute annexe utile					
	Certificat provisoire Minergie-Rénovation ou draft CECB C/C après rénovation avec log-CECB et toute annexe utile					
	Demande de préavis cantonal (SEFH) requise pour installation de production fossile					
	EN-VS-104 et EN-VS-110					
	Dossier justificatif selon art. 63 OcEne pour le remplacement de chauffage électrique décentralisé					
	Justification de l'intérêt cantonal selon art. 15 OcEne					

Signatures	Justificatif établi par :	À REMPLIR PAR L'AUTORITE COMPETENTE (ou son délégué) Le justificatif est certifié complet et correct
Nom et adresse de l'entreprise :		
Responsable :		
tél / mail :		
Lieu, date et signature :		

Version 30 avril 2025 (valable jusqu'au 31.12.2025)



EN-VS-104 (1)







EN-VS-104 (2)

_	Nouvelle construction ou Agrandissement 33 LcEne + art. 58 OcEne				•	Projet so				jet soumis	umis	
	SRE neuf :	200	[m <sup>2</sup> ]	SRE existant :		[m²]	Part :	- %				
				3 A/A, Minergie-P, à labellisé Minergie	_			voltaïque	•			
	ou Agrandisseme	ent d'un bau	nem dej	a labellise Militergio	176			propre d'élect	ricité	4.0	kW	
rt. 43 LcEi	oose de la couv ne + art. 64 OcEne existant :		n bâtir	ment existant	•							
	Rénovation de la Rénovation seule	toiture et de ement du par	toutes le	) ou meilleure apre es façades contre e la toiture re, mai à octobre (s	extérieur		ificat en anne	exe)				
					Puissance in	nstallation	production	propre d'élect	ricité		kW	
					Puissa	nce install	ation avec 8	30% toiture cou	verte		KW	





EN-VS-104 (3)

2 b Remplacement d'une chaudière (solution standard n°3) ou d'un chauffage électrique décentralisé dans un bâtiment existant	
Art. 40 LcEne + art. 63 OcEne (chauffages électriques) + art. 62 OcEne (remplacement chaudière)	
SRE existant : [m²]	
Solution standard n°3, remplacement de chaudière (art. 62 al. 2c OcEne):	
Puissance installation solaire requise	kWc
Couverture de l'énergie nécessaire au chauffage électrique (art.40 al.2e LcEne + art. 63 OcEne) :	
Energie nécessaire au chauffage électrique	kWh

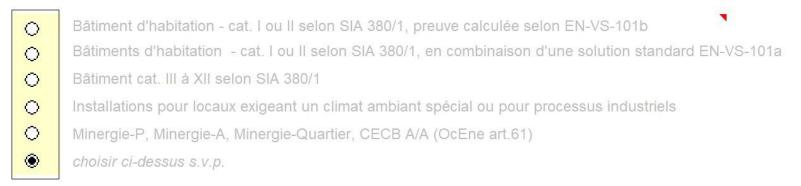




#### EN-VS-104 (4)

③a Rafraîchissement, humidification et/ou déshumidification dans nouveau bâtiment ou agrandissement

Art.34 LcEne + art. 60-61 OcEne



Note: Le mode rafraîchissement d'une PAC réversible doit être intégrée au calcul dès lors que la PAC est équipée des composants nécessaires pour produire et utiliser du froid.

Rafraîchissement			(Dés)humidification		
Puissances électriques totales :		kW	Puissances électriques totales :		kW
Energie requise (calcul simplifié) Energie requise (simulation OcEne art.60 al.4)	1-1	kWh kWh	Energie requise (calcul simplifié) Energie requise (simulation OcEne art.60 al.4)	-	kWh kWh

Energie électrique à couvrir





- kWh

#### EN-VS-104 (5)





EN-VS-104 (6)

#### Simulation de la production d'électricité sur le site du projet concerné Production d'énergie spécifique (selon calculateur Suisse Energie ou autre) orientation des modules kWc choisir s.v.p. Puissance de l'installation simulée [kWc] Année kWh/mois ian juin août sept. oct. avr. mai nov. mars kWh kWh/kWc Selon les données remises 4.0 kWc de panneaux sont requis pour couvrir les besoins du projet soumis La couverture solaire de la période de chauffage est calculée en fonction de la station climatique; pour "Sion" d'octobre à avril, pour "Montana" de septembre à mai.





EN-VS-104 (7)

#### Production propre d'électricité projetée

- production solaire photovoltaïque - dimensionnement des champs solaires photovoltaïques

dénomination de l'installation	nbre de panneaux	P <sub>unitaire</sub> des panneaux [Wc]	P <sub>installation</sub> [kWc]	Production spécifique [kWh/kWc]
Villa POI	16	400	6.4	
			0	
			0	
			0	
			6.4	

Production annuelle [kWh]		
	0	
	0	
	0	
	0	
	0	

Puissance production propre d'électricité annuelle de l'installation projetée : 6.4 [kWc]

Puissance production propre d'électricité requise selon les données remises : 4.0 [kWc]

L'installation projetée permet de couvrir les besoins du projet

Autre(s) installation(s) de production propre d'électricité ou complément couverture des besoins

Mode de production :

kWh

production annuelle

Demande de participation financière à une installation utilisant une ressource énergétique renouvelable (art.59 OcEne)



EN-VS-104 (8)

#### Annexes à fournir dans le cadre de ce formulaire selon les informations saisies

Plans (1:100) avec désignation des éléments, enveloppe thermique, SRE
Plans cotés de la toiture et identification/calculs des surfaces concernées par le projet
Simulation/calcul de l'énergie spécifique produite sur site - Calculateur Suisse Energie ou autre
Fiche technique des panneaux solaires considérés pour l'installation
Justification de l'intérêt cantonal selon art. 15 OcEne
Dossier de justification énergie nécessaire au chauffage électrique selon art. 63 al. 2 OcEne (calculs, factures, etc.)
Certificat CECB provisoire, état après rénovation, son log-file et toute annexe utile au contrôle
Label Minergie et preuves de l'installation solaire existante (photos p.ex.), ou label Minergie A/P/Quartier ou certificat CECB A/A, y compris documents et calculs
Simulation de la quantité d'électricité nécessaire du bureau spécialisé
Caractéristiques techniques de la production d'électricité et justificatif EN-VS-133
Dossier complet de demande de participation financière selon art. 59 al. 2 OcEne
Justificatif EN-VS-101b + EN-VS-110
Certificat provisoire Minergie-A/P/Quartier ou CECB A/A provisoire avec log-CECB
Confirmation de l'impossibilité d'accès/utilisation de l'autorité compétente - avec document justificatif





EN-VS-104 (9)

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation					

#### **Signatures**

Nom et adresse de l'entreprise :

Responsable :

tél / mail :

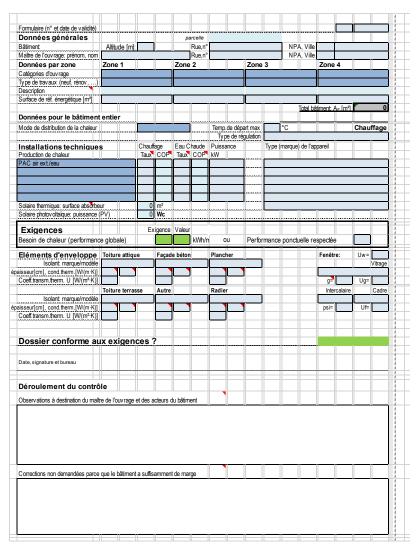
Lieu, date et signature :

Justificatif établi par :	À REMPLIR PAR L'AUTORITE COMPETENTE (ou son délégué) Le justificatif est certifié complet et correct

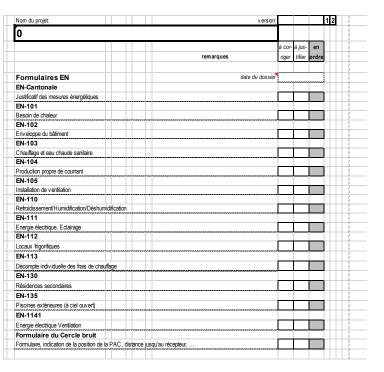
Version 30 avril 2025 (valable jusqu'au 31.12.2025)



## Synthèse - exemple de formulaire de contrôle



^						Г
0						
			à cor-	à	en ordre	L
	-	remarques	riger	rournir	orare	L
Contenu du dossier		date du dossier				Г
Formulaires EN						İ
Plan de situation, indication du nord						Г
Plan, coupes, façades avec cotes						H
Détails						r
Calcul de la SRE et des surfaces d'enveloppe						H
Calcul de toutes les valeurs U des éléments opaque	s					H
		ntercalaire) et indication de la valeur g perpendiculaire				Г
Référence des ponts thermiques						H
Performance globale selon SIA 380/1						Г
Caractéristiques des appareils, de l'enveloppe, etc						Г
						Ė
Enveloppe SIA 380/1						Н
	-					H
Eléments d'enveloppe opaque	-					H
Calcul U correspond à la composition  Conductiv ité thermique correcte pour le type d'isolan		<u> </u>	-	$\vdash$		H
Conductivite thermique correcte pour le type disolan	-	ļ	$\vdash$	$\vdash$		H
Resistance superiicieile correcte  Sol avec chauffage au sol calculé depuis les tubes		<u> </u>	$\vdash$	$\vdash$		H
Soi avec criauliage au soi calcule depuis les lubes. Elément inhomogène calculé selon procédure adéqua		 				H
						H
Tous les coeff. U respectent les valeurs limites SIA Coefficients b plausibles (non chauffés et terrain)	100					H
Fenêtres						H
	-					H
Vitrage: U <sub>o</sub> et g						H
Cadre: U <sub>f</sub> et proportion			_			H
Intercalaire: y/ (psi)			-			H
Ombrage: pris en compte		ļ				H
SIA 380/1 Performance globale	-		_			H
Surface de référence énergétique		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				L
Surfaces d'enveloppe	-					H
- plancher (>=SRE du plus grand étage)			_			L
- toiture (>= plancher)						H
- façades (façades opposées de même surface en ca - fenêtres	is de s	ymetre)				H
Chauffage de sol pris en compte (code C3 ou C4)			_			H
Orientation des façades (et des fenêtres) correctes		<u> </u>	-			H
Longueur ponts thermiques "appui de fenêtre" (type 5	3					H
Longueur ponts thermiques appar de lenere (type 5						H
Valeurs psi ou chi des ponts thermiques: calcul ou ré		?! 				H
valeurs psi ou chi des ponts thermiques: calcul ou re Altitude et station climatique correctes	31.	ļ	$\vdash$	-		H
Catégorie(s) d'ouvrage(s) et type de travaux (neuf, r	Ánou -	l	$\vdash$	1		H
Calegorie(s) d'ouvrage(s) et ly pe de travaux (neul, l' Capacité thermique	GI IUV d	uij	$\vdash$	1		H
Capacile inermique  Température de dimensionnement et régulation du ch	aufface	ļ	<del></del>	-		H
remperature de dimensionnement et regulation du ch Demande de compléments: Fiche technique des élér		haquae euivante	$\vdash$	$\vdash$		H
	HOLIE	hadaes on ang	-			H
SIA 380/1 Performance ponctuelle						L
Les coefficients U respectent la norme SIA 380/1		]	L			L
Catégorie(s) d'ouv rage(s) et type de travaux (neuf, r	énov a	on)				





90



# Questions / discussion

